



Vol. 26 n°8 Edmonton, le vendredi 21 février 1992 16 pages 60¢

➤ *Gala de la chanson et Festival des arts*

Artistes! Tentez votre chance!

...à lire en page 3

• Cinquième conférence

Une synthèse qui ne résout rien

Par Daniel Bélanger (collaboration spéciale)

VANCOUVER(APF): La francophonie canadienne a subi un affront linguistique important lorsque la cinquième et dernière conférence constitutionnelle, tenue à Vancouver, s'est terminée par l'interprétation de l'hymne canadien en anglais seulement.

En plus de cet incident, la conférence n'a pas véritablement rencontré les objectifs de synthèse. Les discussions ont piétiné, les participants des ateliers ont expliquer à nouveau des concepts ou des faits car la plupart n'avaient assister qu'à une ou deux conférences. Certains participants ont même parlé de déjà-vu. Les différentes interventions ont plutôt réaffirmé les conclusions des conférences d'Halifax, de Calgary, de Montréal, et de Toronto. De plus, plusieurs personnes ont souligné l'urgence de présenter au Québec des offres acceptables pour le garder dans le giron constitutionnel canadien. L'échéance du 26 octobre, date du référendum, se rapproche rapidement.

Parmi les conclusions concrètes et sans équivoque, la dualité linguistique a obtenu un statut de reconnaissance officielle. Le travail de lobby des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a porté fruit. «Désormais, le Canada reconnaît que la dualité linguistique est une caractéristique fondamentale et une réalité incontournable qui doit s'inscrire dans la constitution du pays», a commenté le président de la FCFA, Raymond Bisson.

Un citoyen ordinaire de Victoria a envoyé, en français, un message clair et direct aux francophones et aux Québécois: «Nous disons oui à la dualité linguistique, oui à la société distincte et oui aux pouvoirs qui sont nécessaires pour l'assurer». Une grande partie des interventions et des discussions dans les ateliers et les plénières ont porté sur la société distincte et la répartititon des pouvoirs sans pourtant identifier ceux qui pourraient être donnés au Québec.

Le chef de l'Assemblée des Premières nations, Ovide Mercredi, a obtenu une conférence consacrée aux autochtones, les 14 et 15 mars à Ottawa. Le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale a recueilli un fort consensus mais sans que soit précisément définie cette notion d'autonomie.

Pour la réforme du Sénat, les participants ont reconnu les propos tenus à Calgary, un Sénat élu, efficace (sans savoir réellement ce que cela signifie) et représentatif, un terme qui doit refléter la grande diversité canadienne. Seuls les peuples autochtones auraient une garantie de représentation. La façon d'élire les membres n'a pas été définie non plus.

Du côté de l'union économique, aucun consensus n'a été atteint, sauf qu'une grande majorité de participants ont convenu que la croissance économique nécessite une vaste coopération et une étroite harmonisation entre les gouvernements.

Le processus constitutionnel poursuit son odyssée. La prochaine étape sera le dépôt du rapport du comité Beaudoin-Dobbie, le 28 février prochain, la conférence autochtone en mars et le dépôt des offres de Joe Clark à la mi-avril. «Je crois que nous allons respecter cette échéance», a conclu le ministre des Affaires constitutionnelles.

• 43e Cabane à sucre

Venez vous sucrer le bec!

Les francophones sont invités à venir s'amuser au Centre communautaire Bonnie Doon, le 29 février prochain, dans le cadre de la 43e édition de la Cabane à sucre. Des jeux extérieurs et intérieurs, de la tire sur la neige, un souper traditionnel et une soirée dansante, quoi de mieux pour satisfaire les petits comme les grands!



• Assemblée générale annuelle

La Régionale d'Edmonton manque de bénévoles

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - La Régionale de l'ACFA d'Edmonton manque de bénévoles pour faire bouger ses dossiers efficacement. C'est du moins ce que l'on a constaté lors de la présentation du rapport annuel de la présidente sortante Madame Christiane Spiers.

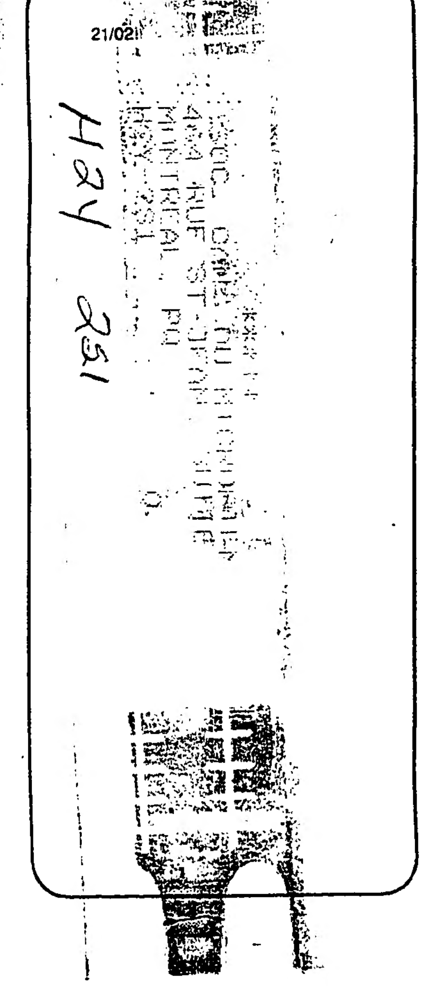
Deux secteurs retiennent l'attention: les gens d'affaires et, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le secteur Éducation.

Le regroupement des gens d'affaires a été presque complètement inactif depuis le printemps dernier, si l'on fait exception de deux rencontres d'échanges de cartes d'affaires. Certaines personnes ont bien tenté de faire redémarrer l'affaire en septembre dernier mais peine perdue, les gens d'affaires francophones ne sont pas là. Il semble y avoir un certain malaise pour ne pas dire certains conflits entre gens d'affaires francophones. C'est malheureux. On est si peu nombreux et on trouve le moyen de se diviser encore plus.

Pour sa part, «le Comité pour le développement du quartier francophone a besoin de bénévoles; il n'y a eu aucune rencontre cette année, mentionnait Madame Spiers au cours de son rapport.

Côté éducation, après un départ fulgurant et une démarche

...suite en page 3



• Circonscriptions électorales fédérales

Une minorité de 3% suffirait pour être désignée bilingue

OTTAWA (APF): Toutes les circonscriptions électorales fédérales où au moins 3 pour cent de la population appartient à une minorité francophone ou anglophone, devraient être désignées bilingues par la Commission électorale du Canada.

C'est ce que recommande la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques dans son volumineux rapport final, qui a été déposé à la Chambre des communes.

Selon la Commission, des services bilingues devraient être obligatoirement offerts aux électeurs de ces circonscriptions, de même que dans les circonscriptions de la région de la capitale nationale et du Nouveau-Brunswick, qui sont déjà désignées bilingues.

Cette recommandation renforce la politique existante à Elections Canada, qui a dû, au fil des ans, élaborer sa propre politique sur les langues officielles. En effet, la Loi sur les langues officielles ne traite pas de la tenue des élections fédérales. Quant à l'actuelle Loi électorale du Canada, elle ne comporte aucune disposition sur les langues officielles. Lors des dernières élections fédérales, pas moins de 98 circonscriptions électorales avaient été désignées bilingues par Elections Canada.

Pour corriger cet oubli, la Commission royale recommande que le principe de la prestation de services bilingues soit inscrit dans la nouvelle Loi électorale. Toutefois, son application serait laissée à la discrétion du directeur général des élections et de la Commission électorale.

Pour les circonscriptions où la population minoritaire est de moins de 3 pour cent, la Commission demande que soit maintenue la politique actuelle, qui consiste à fournir des services bilingues dans toutes les autres circonscriptions par le biais d'un service téléphonique sans frais d'interurbain, et par le recrutement de personnel bilingue pour desservir les petites concentrations de population de langue minoritaire.

On recommande enfin que les directeurs du scrutin nommés dans des circonscriptions bilingues soient bilingues, ou aient un adjoint bilingue. A cet effet, la Commission écrit dans son rapport que le refus par un directeur de scrutin de fournir des services dans les deux langues officielles dans une circoncription bilingue constituerait un motif suffisant de renvoi. Ceci pour éviter la répétition d'événements malheureux, alors que des directeurs de scrutin ont carrément refusé par le passé de fournir des services bilingues.

Le directeur général des élections n'a présentement aucun pouvoir sur l'embauche des directeurs du scrutin, qui sont souvent nommés par le gouvernement pour des considérations partisanes. Il ne peut non plus obliger un directeur de scrutin à fournir des services bilingues. Tout ce que le directeur général des élections peut faire, c'est de retenir le paiement de ses honoraires.

Cela pourrait changer, puisqu'on recommande que la Commission électorale, sur recommandation du directeur général des élections, puisse carrément démettre de ses fonctions un directeur de scrutin pour incompétence, inaptitude, insubordination ou travail insatisfaisant.

On propose aussi que les directeurs de scrutin aient plus de pouvoir dans le recrutement du personnel bilingue prévu par Elections Canada, sans dépendre des partis politiques. Elections Canada exige que 50 pour cent des recenseurs et du personnel électoral soient bilingues, mais cette norme n'a pas été respectée par le passé par les partis politiques.

Le nombre de plaintes officielles portant sur la langue n'a fait qu'augmenter depuis les élections de 1980, passant de 20 à 100 en 1988.

• Tournée québécoise

L'APF revient enchantée

OTTAWA(APF): L'Association de la presse francophone, qui regroupe 27 journaux et trois périodiques francophones à l'extérieur du Québec, est revenue enchantée d'une tournée de sensibilisation effectuée au Québec.

La tournée marathon d'une durée de cinq jours qui a eu lieu entre le 25 et le 31 janvier a permis aux représentants de l'Association de rencontrer plus d'une centaine de personnes du monde des communications, des associations, du gouvernement et du secteur privé dans les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby et Montréal.

La tournée avait pour but de faire connaître la presse francophone de l'extérieur du Québec, d'obtenir des appuis et de l'expertise pour un réseau de télématique, de promouvoir l'Agence de presse francophone auprès des quotidiens québécois et de faire connaître la Fondation Donation Frémont, qui offre chaque année des bourses à de jeunes étudiants intéressés à poursuivre leurs études en français en communication.

Les participants à cette tournée auraient pu s'attendre à de l'indifférence ou à un accueil poli de la part des médias québécois. Ils ont plutôt eu droit à un accueil tantôt chaleureux, tantôt teinté de curiosité envers l'APF et ses services.

Le Journal de Montréal et La Presse ont tous deux accepté d'offrir dès cet été un stage de perfectionnement d'une ou deux semaines à un journaliste professionnel d'un journal francophone de l'extérieur du Québec, selon des modalités qui restent encore à déterminer.

Plusieurs quotidiens québécois ont manifesté un intérêt suffisant envers l'Agence de presse francophone pour convaincre l'Association de présenter une offre d'abonnement à la Presse canadienne d'ici quelques mois. La Presse canadienne est une agence de presse nationale qui alimente les neuf quotidiens francophones du Québec, de même que les quotidiens Le Droit d'Ottawa et l'Acadie Nouvelle au Nouveau-Brunswick.

Contrairement aux croyances populaires, la presse québécoise n'a rien contre l'idée d'informer ses lecteurs de la réalité francophone canadienne. Mais encore faut-il que les articles collent aux besoins des journaux québécois.

Plusieurs responsables au sein des quotidiens québécois ont reconnu que la couverture sur la francophonie canadienne était déficiente ou incomplète. Trop souvent, les quotidiens québécois sont obligés de s'en tenir à des textes de la Presse canadienne écrits par des journalistes anglophones, et traduits par la suite en français.

En ce sens, l'accès à de l'information écrite en français par des journalistes francophones oeuvrant dans les communautés francophones canadiennes suscite un intérêt certain au Québec. Mais ce n'est pas tant l'actualité politique, que les articles sur les sujets à caractère humain et les reportages sur la francophonie canadienne qui intéressent la plupart des quotidiens québécois.

• «Prix citron de l'inconscience»

Canada 125 distribue un dépliant en anglais aux francophones

OTTAWA(APF): Canada 125, une société sans but lucratif chargée des fêtes du 125ième anniversaire du Canada, a reçu sa première leçon de dualité linguistique de la part des francophones de l'extérieur du Québec.

C'est le député de Glengarry-Prescott-Russell en Ontario, Don Boudria, qui le premier a accroché le grelot en dénonçant la décision des responsables de Canada 125 de distribuer par la poste un dépliant promotionnel uniquement en anglais dans les provinces autres que le Québec.

M. Boudria, qui représente une circonscription qui compte un fort pourcentage de francophones, a exigé que les responsables de Canada 125 s'excusent publiquement auprès des minorités linguistiques.

«Outrée», la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a parlé de «prix citron de l'inconscience». «Les francophones seront-ils invités à la fête» se demande la Fédération, qui exige des correctifs afin que les fêtes se déroulent dans le respect de la dualité linguistique.

Enfin, l'Association canadienne-française de l'Ontario a dénoncé «l'inconscience et l'irresponsabilité» de Canada 125. L'ACFO trouve «immoral» que des fonds publics soient utilisés par une société fédérale «pour perpétuer la notion d'un Ontario unilingue anglais».

Les responsables de Canada 125 se sont défendus en expliquant que les francophones de l'extérieur du Québec pourront toujours se procurer le dépliant en français, qui sera inséré dans le journal francophone de leur localité. Le problème, c'est que les francophones canadiens n'ont pas tous accès à un journal dans leur langue.

• De 1992 à 1997

On veut implanter 35 radios communautaires

OTTAWA(APF): L'Alliance des radios communautaires veut implanter 35 nouvelles radios au cours des cinq prochaines années, ce qui porterait à 44 le nombre total de radios dans les communautés francophones et acadienne.

Pour atteindre cet objectif l'Alliance souhaite que le gouvernement fédéral renouvelle son programme de financement des radios communautaires d'une durée de cinq ans, qui vient à échéance le 31 mars, en y injectant 14.9 millions de dollars.

Huit radios communautaires sont en ondes depuis le lancement en 1987 du premier programme fédéral de 5,6 millions de dollars. Mais il faut dire que les résultats sont en deçà des attentes. En 1987, on croyait pouvoir implanter 14 radios communautaires et mettre sur pied 30 studios dans les petites communautés grâce à l'aide fédérale.

Le projet des studios est tombé à l'eau quand on s'est aperçu qu'on ne pouvait pas utiliser comme prévu les antennes de Radio-Canada pour diffuser les émissions. Et s'il y a neuf et non pas 14 radios communautaires c'est, explique Mme Thériault, parce qu'on a mal réparti les fonds du programme fédéral, avec comme résultat qu'il ne restait plus que 500,000$ cette année pour répon-

...suite en page 4

• Gala de la chanson et Festival des arts

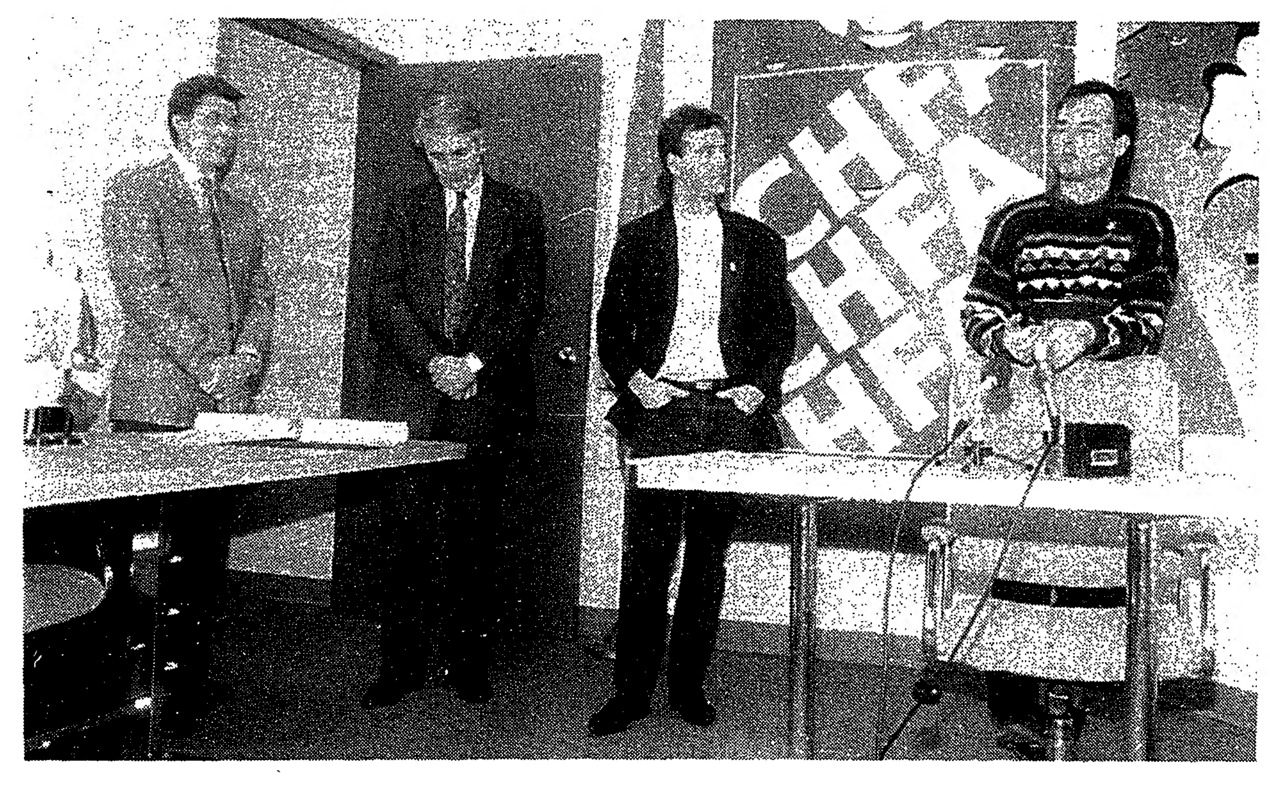
Artistes! Tentez votre chance!

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association canadienne-française de l'Alberta, en collaboration avec CHFA/ Radio-Canada, présente le 3e Gala albertain de la chanson et le Festival des arts, qui se déroulera du 2 au 8 mai 1992 à la Faculté St-Jean.

Le Festival des arts est une nouvelle optique créée pour aider les artistes visuels de la province à se faire connaître. «Nous voulons instaurer, avec les années, un festival qui englobera tous les domaines des arts», affirme Yves Caron, responsable du développement culturel à l'ACFA.

En conférence de presse, Jean Gauthier, artiste francophone bien connu, a expliqué la tournure que prendrait le Festival des arts: d'abord les participants exposeront une de leurs oeuvres dans le cadre d'un concours. Le public pourra venir admirer ces oeuvres dans les locaux de la Faculté St-Jean. Pendant toute la semaine, les artistes sont invités à suivre des ateliers qui ont pour but de leur donner les moyens nécessaires pour les aider à percer le marché. Les noms des gagnants seront dévoilés à la fin de la semaine lors du Gala de la chanson. Les artistes amateurs et professionnels peuvent remettre leur inscription avant le 22 mars 1992.



(Photo Carole Thibeault)

Les organisateurs du 3e Gala albertain de la chanson: (g. à d.) Denis Tardif, président de l'ACFA; Denis Collette, directeur de la radio française à Radio-Canada; Ronald Tremblay, réalisateur à Radio-Canada et coordonnateur du Gala; Yves Caron, responsable du secteur culturel à l'ACFA.

Une présentation cinématographique sera aussi offerte par l'Office national du film lors du Festival des arts. Des kiosques présenteront également du matériel francophone dans les domaines littéraire, musical, vidéo et cinématographique.

Cette année, le 3e Gala albertain de la chanson s'améliore encore. Premièrement, on en a changé le nom; les organisateurs trouvaient qu'il était trop facile de confondre «gala provincial» et gala interprovincial. C'est pourquoi on l'appelle désormais le Gala albertain de la chanson.

Deuxièmement, l'équipe de l'émission Prochaine vague se rendra à St-Isidore en compagnie d'un musicien professionnel, le 22 février prochain, afin d'effectuer des auditions locales. Cependant les autres auteurs-compositeurs et interprètes de la province n'ont pas à s'inquiéter: les gens de St-Isidore n'auront pas de passe-droit en ce qui concerne leur candidature au Gala de la chanson. Ronald Tremblay, un des principaux organisateurs du Gala, explique pourquoi Radio-Canada a décidé de se rendre à St-Isidore: «Le nord est une région mal explorée, côté talent. Nous voulons leur donner la chance de le faire ressortir.»

Une bonne nouvelle s'annonce toutefois pour les autres régions de l'Alberta. «On se propose, pour l'an prochain, de se rendre dans les régions plus éloignées, comme St-Isidore, qui n'ont pas la chance de travailler avec des musiciens professionnels. Il est encore trop tôt pour donner plus d'information mais nous avons l'intention de faire plus qu'un gala régional», de dire Denis Collette, directeur de la radio française de Radio-Canada.

Les lauréats du Gala albertain de la chanson pourront ensuite faire leur prestation au Gala interprovincial qui se déroulera à Régina, le 29 mai 1992. Ils auront également la chance de produire un phonogramme qui sera diffusé dans toutes les stations de la société d'état.

La date limite pour s'inscrire est le 8 avril 1992. Les participants doivent être âgés entre 16 et 35 ans. Ce nouveau pré-requis est calqué sur les règlements du Festival international de la chanson de Granby, qui est la suite logique après le Gala interprovincial. Six candidats seront retenus pour le Gala albertain. Envoyez vos cassettes!

Les intéressés peuvent avoir plus d'information auprès d'Yves Caron au 466-1680.

Assemblée

...suite de la page 1

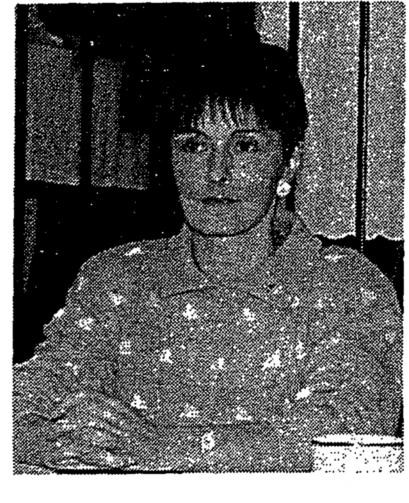
précise auprès du Conseil des écoles publiques d'Edmonton, «la Société pour une école publique francophone est en ce moment inactive faute de bénévoles».

Et parlant de bénévoles et d'intérêt, il n'y avait qu'une trentaine de personnes à l'assemblée annuelle. Et Madame Spiers mentionnait que le nombre de membres s'est maintenu aux alentours de 2 000,mais «il y a eu une légère baisse de renouvellement».

Pour pallier à ce manque de ressources humaines, les dirigeants de la régionale ont mis sur pied un programme de gestion des bénévoles. «Nous avons déjà commencé à l'utiliser au sein de quelques comités; mais la mise à l'épreuve de ce programme est le défi de l'année qui vient», continuait Madame la présidente.

Malgré tout cela la régionale a continué de fonctionner de façon dynamique et a enregistré des réussites notamment dans le «Dossier-Femmes» et les camps d'été pour les jeunes.

Au secteur culturel, la Cabane à sucre, tenue l'an dernier au Fort Edmonton, a fait un déficit de près de 14 000$. Les organisateurs ont donc révisé leur



Christiane Spiers

approche et ont décidé d'y aller avec une 43e Cabane à sucre plus modeste.

Elle se tiendra le 29 février au Bonnie Doon Community Hall, situé au 9240 de la 93e Rue. De nombreuses activités tant extérieures qu'intérieures s'y dérouleront de 14h à 1h. Il y aura, évidemment, le traditionnel souper de la cabane avec menu typiquement canadien et une soirée de danse avec le Juke Box d'André Roy.

En ce qui concerne le fameux projet d'un Festival d'hiver francophone, le comité sous la présidence de Me Pierre Lamoureux travaille fébrilement pour que tout soit en place pour janvier ou février 1993. Selon Madame Spiers, «le comité s'est réuni régulièrement et a même organisé deux rencontres de consultations avec les autres organismes francophones. La participation à ces deux rencontres est très encourageante et démontre jusqu'à quel point les organismes sont intéressés à participer à un tel festival». Il n'en reste pas moins que la grosse différence entre les deux organisations, la Cabane à sucre et le Festival, est que pour la Cabane à sucre, la Régionale épongeait le déficit pendant que les organismes francophones trouvaient une bonne occasion de faire certains gains pécuniers. Le Festival, lui, devra s'autofinancer. D'ailleurs, on travaille présentement à son incorporation.

Le Comité du Centre communautaire continue lentement mais sûrement son travail et a concentré ses efforts sur le lobbying auprès des différentes autorités tant provinciales, municipales que scolaires, afin de pouvoir acquérir le terrain de l'école St-Thomas d'Aquin, école qui est à toute fin fermée depuis deux ans.

Son nouveau président, M. Jean-Louis Dentinger, se dit satisfait de la situation actuelle et espère, au cours de la présente année, pouvoir travailler sur le plan de construction et d'aménagement du futur centre communautaire.

Le comité spectacle a été très actif et les activités de visibilité et de promotion de la francophonie dans la région se sont multipliées.

La nouvelle présidente, Madame DeAne Lorieau, élue par acclamation, a certaines priorités et veut mettre l'accent sur la visibilité et l'autonomie financière de la régionale. «Le fédéral coupe de plus en plus dans ses subventions pour le développement de la communauté francophone. Il faut donc se prendre en main et trouver des moyens de s'autofinancer, d'autofinancer nos projets», mentionnait-elle dans son discours d'acceptation.

L'exécutif de la Régionale se compose maintenant de Madame DeAne Lorieau, présidente; Renée Rivard (1 an) et Louisette Villeneuve (élue par acclamation pour 2 ans), vice-présidentes; Sylvie Bergevin (élue par acclamation) secrétaire; Madeleine Mercier (1 an) trésorière. Il reste un poste de vice-président à combler.

Semaine du patrimoine

Les Franco-Ontariens sont invités à participer à l'inventaire du patrimoine franco-ontarien, dans le cadre de la Semaine nationale du patrimoine, qui se déroule jusqu'au 23 février.

Six chercheurs du Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury recueillent présentement les données historiques sur l'Ontario français. Ils sont à la recherche d'information sur des événements communautaires, heureux ou tragiques, dont on parle encore comme les fêtes religieuses ou patriotiques, les processions, les parades et défilés, les batailles de rue et ainsi de suite. Téléphone: 705-675-8986 ou 705-675-3934.

Les francophones de l'Alberta

Une communauté qui a son avenir entre ses mains

Chaque matin Normand Lavoie, 14 ans, de Saint-Isidore, dans le nord-ouest albertain, fait une demi-heure de route pour se rendre à l'école Héritage, située dans le village voisin Jean-Côté.

par : Denis-Martin Chabot

Ouverte en 1988, l'école Héritage est la première école française distincte en milieu rural d'Alberta. Dans la région de Rivière-La-Paix, il n'est pas rare que des enfants fassent jusqu'à une heure en autobus, matin et soir, pour pouvoir fréquenter cette école.

"On est fier de notre école" dit Normande Bouchard, présidente de la section régionale de Rivière-La-Paix de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Depuis septembre 1991 l'école Héritage, qui occupe un vieux bâtiment beaucoup trop petit, est aux prises avec un problème de surpopulation scolaire. Des roulottes ont été ajoutées pour abriter tous les élèves. Les parents songent maintenant à ouvrir des écoles satellites pour les classes de niveau élémentaire dans des villages voisins pour, d'une part, contrer le problème de surpopulation scolaire, et d'autre part, réduire les distances que les tout jeunes doivent parcourir pour fréquenter l'école française.

Il y a maintenant 8 écoles françaises en Alberta et près de 2000 élèves les fréquentent : un véritable "success story". Chaque fois qu'une nouvelle école ouvre ses portes, le nombre d'élèves dépasse les prévisions, souvent après seulement deux ans.

En Alberta, il n'y a des écoles françaises que depuis 1982. Pourtant, chacune a déjà sa longue histoire.

Par exemple, l'école du Sommet de Saint-Paul dans le nord-est de la province, qui a ouvert ses portes en septembre 1990, a nécessité une poursuite en justice contre la commission scolaire et le ministère de l'Education et a été, pendant cinq ans, la cause d'une des plus grosses chicanes de village! Des familles ont été déchirées et des voisins ont cessé de se parler. Au plus vif du débat, le promoteur du projet, Léo VanBrabant, un agent d'assurance, a même perdu des clients et son chiffre d'affaires a baissé. La plupart des clients qui ont boycotté M. VanBrabant étaient des francophones.

Même si les commissions scolaires acceptent plus facilement qu'auparavant de créer des écoles françaises, les 60,000 Franco-Albertains n'en ont toujours pas la gestion. Ils doivent, dans la plupart des cas, s'en remettre à des autorités scolaires anglophones et quémander chaque nouveau service.

"Nous retournons devant la justice, parce que le gouvernement fait preuve de mauvaise volonté" explique Paul Dubé de l'Association Bugnet qui a gagné en 1990, en Cour suprême, le droit à la gestion scolaire pour les francophones.

Or, le gouvernement albertain n'a toujours pas déposé de projet de loi à ce sujet. Tout au plus, le ministre de l'Education, Jim Dinning, a rendu public le rapport du Comité provincial d'étude sur la gestion scolaire. Ce comité formé de représentants de différents milieux de la province avait entériné unanimement son propre rapport.

Pire que l'assimilation, la nouvelle crainte des Franco-Albertains est de servir de monnaie d'échange dans le cadre des présentes négociations constitutionnelles.

Le rapport propose la création de commissions scolaires sans pouvoir de taxation à Edmonton, dans la région de Rivière-La-Paix, et éventuellement dans la région de Saint-Paul-Bonnyville. Dans les autres secteurs de la province, des comités de coordination seraient chargés d'organiser les services scolaires français. Le coût pour l'instauration des recommandations du rapport serait de 4 millions. "Des peanuts!" selon le directeur général de l'ACFA, Georges Arès.

Pour sa part, le ministre Dinning a dit qu'il fallait effectuer plus de consultations avant de présenter un projet de loi. Des observateurs de la scène politique en Alberta disent plutôt que M. Dinning n'a pas réussi à convaincre les "rednecks" du caucus conservateur.

"Nous allons poursuivre non seulement pour faire changer les choses, mais aussi, nous allons demander une compensation financière" précise M. Dubé.

L'espoir: les écoles

C'est que les Franco-Albertains fondent beaucoup d'espoir sur leurs écoles pour contrer les ravages de l'assimilation.

En Alberta, le taux d'assimilation des francophones est de 70 pour cent. Cela veut dire que sur 10 enfants francophones nés aujourd'hui, 7 ne parleront plus le français à l'adolescence.

Ainsi, des villages francophones comme Beaumont ou Morinville, en banlieue d'Edmonton, où les francophones en sont rendus à la troisième génération, n'ont souvent de français que le nom. Les aînés parlent le français, mais la plupart de leurs petits-enfants ne les comprennent pas.

"Depuis qu'on a eu l'école Héritage" constate Roméo Lavoie de Saint-Isidore, le père de Normand, on dirait que les jeunes font plus d'efforts pour conserver leur français. Je trouve que mon gars le parle beaucoup plus qu'avant". Pourtant dans les corridors des écoles françaises, la langue anglaise est toujours très populaire.

"Les adolescents préfèrent la culture anglaise ou américaine, parce qu'il y a très peu de choses qui s'adressent à eux en français" explique Pierre Bourbeau de la Fédération jeunesse de l'Alberta.

Pas une monnaie d'échange

Pire que l'assimilation, la nouvelle crainte des Franco-Albertains est de servir de monnaie d'échange dans le cadre des présentes négociations constitutionnelles.

"On pourrait tout perdre" craint Mme Levasseur-Ouimet. "Ce gouvernement (conservateur) ne s'est jamais montré très généreux envers les francophones. C'est pas demain qu'il le sera".

Le gouvernement albertain a déclaré la province unilingue anglaise en 1988 à la suite du jugement Mercure de la Cour suprême du Canada, qui reconnaissait la validité d'une clause sur le bilinguisme des législatures et des tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta. Dans son jugement, le plus haut tribunal au pays avait toutefois offert une porte de sortie aux parlementaires provinciaux en suggérant d'adopter une loi, bilingue, faisant de l'anglais la seule langue officielle de l'Assemblée législative et des tribunaux.

"Vous comprenez que s'il fallait que la culture et les droits des minorités de langue officielle deviennent des juridictions provinciales, ce ne serait pas drôle pour nous".

Il est toutefois possible de prendre la parole en français à l'Assemblée législative, grâce à la désormais célèbre affaire Piquette. Léo Piquette est ce député néo-démocrate à qui le président de la Chambre avait interdit de parler en français pendant de la période de questions. Evidemment, cela avait soulevé tout un émoi dans la communauté francophone et dans le reste du pays.

"Vous comprenez que s'il fallait que la culture et les droits des minorités de langue officielle deviennent des juridictions provinciales, ce ne serait pas drôle pour nous" raconte Mme Levasseur-Ouimet.

L'appui à la Charte canadienne des droits et libertés a diminué grandement chez les anglophones de la province. Plus précisément, les droits des francophones hors Québec définis dans la Charte ont même été remis en question à plusieurs reprises, notamment dans le cadre des audiences du Comité de la législature provinciale sur la constitution.

Entre-temps, les négociations se poursuivent avec le gouvernement fédéral en vue d'une entente Canada-communauté. "Ça ne va pas vite, mais je garde bon espoir" dit Mme Levasseur-Ouimet, qui négocie au nom de la communauté. "On va y croire quand on va le voir".

Plusieurs croient que le gouvernement fédéral va signer cette entente rapidement pour acheter le silence des Franco-Albertains au cours des prochaines négociations constitutionnelles. "A choisir entre nos droits et de l'argent, affirme Mme Levasseur-Ouimet, il est évident que je suis en faveur de nos droits".

La présidente de l'ACFA croit qu'il faudra serrer les rangs chez les francophones de la province parce que, selon elle, il ne faudra plus compter sur le gouvernement fédéral, et encore moins sur le Québec, pour protéger les minorités francophones hors Québec.

"Etre francophone en milieu minoritaire, ça veut dire s'engager à fond dans sa communauté. C'est beau d'avoir des droits, encore faut-il en prendre la responsabilité. Nous avons notre avenir entre nos mains. A chacun d'entre nous de choisir entre le confort et l'action".

■ Denis-Martin Chabot est journaliste à Radio-Canada Edmonton.

Une série de l'Agence de presse francophone

Les enfants du DIVORCE ... à venir?

Qui sont ces francophones canadiens éparpillés d'un bout à l'autre du pays, ceux qu'on appelait jusqu'à tout récemment "les francophones hors Québec"? Qui sont ces enfants du divorce qui pourrait survenir entre le Canada, père et pourvoyeur de l'aide financière aux communautés de "langue officielle", et le Québec, la mère patrie? Quels sont leurs attentes, leurs espoirs, et leurs craintes face à l'avenir?

Radios

...suite de la page 2

dre aux nombreux projets des communautés.

Il y a eu aussi des retards dans l'audition de certaines demandes de permis. Le CRTC a en effet imposé un premier moratoire en 1989 dans le but d'étudier sa politique sur la radiodiffusion MF commerciale, et un deuxième plus récemment pour réviser sa politique sur les radios communautaires et étudiantes.

Il y a eu, enfin, le mégaprojet de la radio Coop des Montagnes dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, qui est passé de 1 à 1,6 million de dollars, principalement à cause de problèmes techniques. C'est que, ne pouvant utiliser la tour de Radio-Canada comme transmetteur, les promoteurs ont dû ériger leur propre tour, ce qui a fait grimper la facture.

Mais tout compte fait, estime Rina Thériault, le premier programme fédéral a été «un grand succès». Ainsi, pour mieux expliquer et vendre à la communauté le concept de la radio communautaire, l'Alliance s'est dotée de deux radios mobiles et a rédigé un guide de formation, qui explique dans le détail comment implanter une radio communautaire. Il y a aussi de grands succès comme Radio Péninsule, pionnière des radios communautaires francophones de l'extérieur du Québec, qui a recueilli 125,000$ auprès de la communauté lors de sa campagne de levée de fonds et qui compte maintenant 12 employés à plein temps.

L'impact des radios communautaires est à la fois économique, culturel, social et politique. Selon les chiffres publiés par l'Alliance, les 17 projets de radios communautaires ont créé 208 emplois à ce jour. Plus de 11,000 individus, commerces et organismes sont membres de ces 17 projets. Pas moins de 783 bénévoles participent aux activités des stations existantes, et 242 participent à la programmation.

L'objectif de l'Alliance entre 1992 à 1997 est de mettre en place un réseau de 44 radios communautaires francophones à travers le pays.

Il reste de six à huit radios d'importance à implanter dans les communautés francophones. Dans les plus petites communautés, on se contentera d'installer la radio dans les infrastuctures existantes, comme les écoles et les centres communautaires, ce qui réduira de beaucoup les frais d'implantation.

EPHEMERIDES

Février

22	23	24	25	26	27	28
1947 A Bonnyville, récital des petits musiciens de la méthode KKK	**1957** Approbation définitive de Rome, des Constitutions des Soeurs de l'Assomption	**1958** A Delmas, les élèves célèbrent le 50e anniversaire de Prêtrise du Père Bidault, OMI	**1963** Christine Muschoot est déclarée reine de l'Académie Assomption, Edmonton	**1990** Décès de Sr Marie-Jules, SASV, première cuisinière au Pensionnat SASV, Edmonton	**1930** Les catholiques de Battleford protestent contre la loi scolaire anti-religieuse en Sask.	**1956** Soirée de la Relève, organisée par les jeunes de Bonnyville et de Fort-Kent



ÉDITORIAL

par Pierre Brault

RECONNAISSANCE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE CANADIENNE

Les membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (F.C.F.A. du Canada) travaillent sans relâche depuis le début des conférences thématiques à obtenir un consensus sur le développement et l'épanouissement de la dualité linguistique qui se reflètera dans le rapport de la Commission Beaudoin-Dobbie. Ils ont obtenu ce qu'ils voulaient à la dernière conférence à Vancouver.

Le vocabulaire a changé. On ne parle plus de «promotion». On parle maintenant de «développement et de l'épanouissement de la dualité linguistique». C'est encore plus fort. Bravo! Nos leaders francophones réalisent enfin que le travail méthodique de lobbying et la revendication ferme et tenace donnent des fruits.

Comme le dit si bien le président de la F.C.F.A., M. Raymond Bisson, «Désormais, le Canada reconnaît que la dualité linguistique est une caractéristique fondamentale et une réalité incontournable qui doit s'inscrire dans la Constitution du pays».

Selon ce que nous comprenons, la dualité linguistique fera l'objet d'une clause interprétative et se retrouvera obligatoirement dans la clause Canada.

Un point d'interrogation? Lorsqu'on parle de clause interprétative, cela veut-il dire que notre ami M. Getty pourrait aller en Cour suprême pour obtenir une interprétation de la dualité linguistique du Canada et sur ses obligations face aux francophones de sa province? On sait que les Premiers ministres provinciaux aiment ce genre d'exercice. Cela leur permet de gagner du temps et de jouer avec les nerfs de leur minorité de langue officielle.

REPRÉSENTATION AU SÉNAT

Il faut aussi s'assurer d'une représentation adéquate au Sénat des communautés de langue officielle. Selon M. Bisson, «Il s'agit d'une exigence incontournable afin que nos communautés puissent participer au vote à majorité double pour toute question touchant la langue et la culture».

Il faut de plus avoir notre place «officielle» dans la délégation canadienne lors de la prochaine conférence constitutionnelle des Premiers ministres. Ne l'oubliez surtout pas M. Clark.

RÉACTION

Bernard Derome était déçu dimanche après-midi, suite à la conférence de Vancouver. Il ne pouvait pas annoncer aux Québécois que le Canada était «chose du passé». Il s'attendait à ce qu'en cinq conférences de trois jours, on puisse régler tous les problèmes constitutionnels du Canada. Il s'attendait à ce que les participants arrivent avec des suggestions pratiques ou aient des définitions plus approfondies, sur «la société distincte» par exemple. Heureusement que Joe Clark a su lui répondre adéquatement. Derome (et son équipe de journalistes), est tellement à la recherche du «sensationnalisme», qu'il en oublie l'essentiel. L'essentiel, M. Derome, c'est d'informer adéquatement les Québécois sur ce qui se passe réellement ailleurs au Canada, ce qui est loin d'être le cas actuellement au Québec. Les journalistes québécois tentent, par tous les moyens, de passer sous silence tous les points importants et positifs qui sont ressortis de ces conférences. La réaction des Québécois qui visitent l'Ouest présentement en est la preuve. À certaines situations qu'on leur présente ici, ils disent: «On ignorait cela». Et pourtant, Dieu sait combien de reportages les journalistes de la radio et de la télé françaises d'Edmonton envoient à Montréal. Malheureusement, ce n'est pas assez important. Les situations que vivent les communautés francophones et acadienne du Canada, depuis des décennies, ce n'est pas de la salade qui se vend bien au Québec.

On se concentre sur les réactions négatives. On cherche la petite bête noire. La tendance souverainiste ou indépendantiste aurait-elle refait surface dans la Tour de Babel de Radio-Canada à Montréal? Comme le dit si bien Madame Denise Bombardier dans une publicité à la télé, «le vrai défi du journalisme, c'est d'aller chercher la vérité, toute la vérité», et non pas seulement ce qui fait notre affaire. Ce n'est certainement pas une chose facile, surtout lorsque la motivation de travailler pour l'unité de son pays n'est pas là. Cessez donc de tenter de faire du journalisme à l'américaine. Ça ne vous va pas du tout.

Pendant que des milliers de Canadiens travaillent à assurer la survie de leur pays, en faisant des compromis et en pratiquant une plus grande tolérance les uns envers les autres, que fait la presse?

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à l'édito du 31 janvier 1992

Cher monsieur,

Égoïtes? Les Québécois? Non, monsieur, réalistes.

Mon mari et moi sommes Québécois. Nous demeurons en Alberta depuis 5 ans. Nous sommes venus (oui, il y en a qui viennent) apprendre l'anglais (comme nous irions en Pologne pour apprendre le polonais, quoi). Nous l'avons appris.

Maintenant, nous allons plier bagages et retourner chez-nous, afin que nos 3 enfants apprennent le français. Il faut faire face à la réalité. Inutile de se leurrer sur le français hors Québec! Pas de chance de survie pour la langue française en dehors du Québec. Soyons réalistes et écoutons: même si vous envoyez vos enfants au Lycée Pasteur (français de France, à $ 3,500 par année ou à l'école Ste-Anne, sitôt sortis de la salle de classe, tout se fait en anglais. C'est normal, c'est la langue de la majorité. Même dans les couloirs de ces écoles, les affiches sont en anglais... Que dire des récréations? Nos enfants emmènent leurs copains à la maison, nous les entendons pianoter sur l'ordinateur, et même quand il s'agit de jeux en français, ils traduisent tout en anglais. C'est la vie de tous les jours quoi, pour eux. Notre plus âgé commence à parler français avec un accent...

Nous avons donc réfléchi et en sommes venus à la conclusion que si nous voulons que nos enfants parlent français et bien, il faut que nous retournions chez-nous. L'argent, le matérialisme n'est pas tout. On recommencera une nouvelle boutique au Québec.

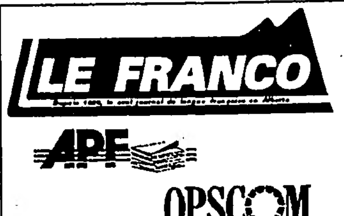
Je n'ai qu'une suggestion à faire aux francophones hors Québec: vous tenez vraiment à la garder votre langue? Alors retournez dans un pays que vous pourrez appeler «chez-nous» et allez grossir les rangs des Québécois qui luttent contre vents et marées (ad mare...) pour garder notre langue vivante au moins dans un coin de l'Amérique du Nord. Vous serez fiers de léguer cet héritage à vos enfants et petits-enfants.

Un pays bilingue est une utopie tandis que des personnes bilingues, c'est possible. Inutile de chasser des moulins à vent, soyez réalistes et logique: on en a un pays!

Revenez-y et apportez-y votre savoir, vos énergies, votre courage. Ça nous connait, nous, d'être pionniers, non? Ensemble, on le fera notre pays. On n'aura plus jamais à s'entendre dire «you damn Frenchman» ou «speak white» ou encore pis, dans les années futures.

Au plaisir de vous voir au Québec à l'été, vous les braves, les travailleurs, les logiques et les moins matérialistes.

Vive le Québec!
Marthe Lachapelle
Calgary, Alberta



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Rencontres sociales

Des soirées «FEMMES-EUSES»

par SUZANNE SAWYER

CALGARY- Devant une centaine de personnes venant de tous les coins du monde, Mme Ghada Chatilla, originaire du Liban, devenait fière citoyenne canadienne «en français», le 23 août dernier, à Calgary. À la cour de la citoyenneté présidée par Mme la juge Sonia Skibo, Ghada Chatilla était la seule à s'exprimer fièrement en français parmi 52 personnes provenant de 25 pays différents.

Si vous avez le plaisir de connaître Ghada (prononcer Rada), vous avez déjà été touchés par sa personnalité rayonnante; sa bonne humeur et son énergie. Vous savez aussi qu'elle est correspondante pour le journal Le Franco et vous savez aussi qu'elle a déjà été vice-présidente aux affaires externes de la Société de Théâtre de Calgary. L'été dernier, elle fut élue au conseil de l'ACFA régionale de Calgary pour ensuite accepter un des deux postes de vice-présidente de leur conseil exécutif.

Son dossier spécial?... Le comité femmes. Son défi? Organiser une activité quelconque afin de susciter l'intérêt et la participation des femmes francophones de Calgary. Sa spécialité? Attirer les membres de la francophonie de Calgary à participer aux activités francophones de la région. Résultats? Des soirées «FEMMES-EUSES».

«Je cherchais une activité agréable, sans pressions ni structure particulière, qui pourrait réunir les femmes francophones de la ville tout simplement pour le plaisir de la chose, disait Mme Chatilla au Franco. Alors, je me suis dis, pourquoi pas se rencontrer une fois par mois à un restaurant différent, choisi au fur et à mesure par les femmes qui sont présentes aux soirées? Et voilà, c'est un succès!... Nous sommes toujours environ de 30 à 40 femmes et pas toujours les mêmes. Il y a un bon roulement... on rejoint tous les âges et tous les genres; toutes sont bienvenues.»

Depuis septembre donc, ces femmes se réunissent les quatrièmes jeudis du mois pour partager un repas ensemble. Jusqu'à présent, ces soirées les ont amenées à des restaurants vietnamien, chinois, indien et mexicain et ont attiré «des anciennes» et des nouvelles» de la région et des quatre coins du monde. «Le mois dernier, disait Anne Rollet, géophysicienne française au Canada depuis 18 mois, il y avait une Égyptienne, une Marocaine, une Indienne... plusieurs Françaises et bien sûr, Ghada qui est du Liban. C'est vraiment très bien comme oc-

...suite en page 7



(Photo Suzanne Sawyer)

• Jules Paradis

Le voyage de la confiance

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Jules Paradis est originaire de St-Zacharie au Québec. En septembre dernier, il arrive en Alberta et devient enseignant en immersion dans une école primaire de Rivière-la-Paix. Son travail devient trop épuisant; il décide alors de réaliser un rêve que son côté un peu bohème chérissait depuis longtemps: le voyage de la confiance.

Le 2 novembre 1991, équipé de bonnes bottes et d'un chaud manteau, Jules Paradis quitte Rivière-la-Paix... à pied et se dirige vers Edmonton. Il part sans argent ni nourriture et tient le plus possible à n'utiliser aucun véhicule motorisé. Comment fera-t-il pour vivre, direz-vous? C'est très simple, il demande l'hospitalité aux gens. Mais attention, M. Paradis ne quête pas; il est travailleur itinérant. Autrement dit, il exécute quelques travaux domestiques pour ses hôtes en échange d'un repas et d'un endroit pour dormir.

M. Paradis a parcouru plus de 650 kilomètres depuis son départ. La route entre Rivière-la-Paix et Edmonton contenant de longues étendues sans vie humaine, le marcheur a effectué quelques détours afin de rencontrer des villages sur sa route. «À venir jusqu'à maintenant, dit-il, il y a une seule nuit pendant laquelle j'ai dû marché.»

Jules Paradis a baptisé son périple «Le voyage de la confiance». «J'apprend à avoir confiance en moi, à avoir confiance en les autres et à avoir confiance en la vie.» Ce vieux rêve, qu'il réalise maintenant, lui permet de redécouvrir les gens et de se laisser découvrir par les autres. «Ce sont les gens qui font un pays», affirme-t-il, convaincu.

Par ce voyage, M. Paradis dit qu'il renouvelle sa personnalité. «Je suis assez peureux de nature, raconte-t-il. Mais 90 % de nos peurs ne sont que des dangers qu'on imagine soi-même. Ce voyage me permet de défier mes peurs et d'apprendre un tas de choses.»

Plus de 40 foyers ont accueilli le marcheur depuis son départ. Anglophones, francophones, autochtones, peu importe! M. Paradis se considère gâté car la routine ne peut s'installer quand on rencontre tant de gens qui sont tous aussi différents les uns des autres. Il assure que ces derniers sont d'une courtoisie sans pareil. «Souvent, je me suis fais dire non, pour une raison ou pour une autre. Mais je ne me suis jamais fait impoliment refusé. Quand cela m'arrivait, je respectais les craintes des gens et j'allais cogner à une autre porte.»

Jules Paradis a un tas d'anecdotes à raconter sur ses pensées, son voyage. Il les écrit. Il affirme que cela fait partie de son travail. Il garde également un livre des hôtes dans lequel on peut lire les commentaires des personnes qui l'ont accueilli.

Son voyage n'a pas de destination finale. «Je m'arrêterai le jour où je ne serai plus heureux», affirme-t-il encore. Pour l'instant son prochain objectif est Calgary et le chemin de la Californie est une alternative qui l'attire énormément.

Bonne chance et à la prochaine, M. Paradis!

Ghada

...suite de la page 6

casion pour faire de nouvelles connaissances... et tout en français! C'est très plaisant». Carine Berman, aussi originaire de la France arrivée au Canada depuis à peine un mois, se disait épatée d'une telle soirée en compagnie de bonnes amies. «Nous allons aussi à l'Impro, mais ces soupers sont une occasion de se rencontrer et de prendre le temps de discuter d'un tas de choses que l'on n'a pas autrement l'occasion ni le temps de faire.»

En effet, ces soirées doivent leur succès en grande partie aux membres du comité organisateur qui travaillent avec Ghada: Heidi Arikan, Suzanne Lanthier, Christine Perron, Lyne Rivest et Lise Yeung.

Nouvelles en ville?... Ici depuis 25 ans?... Le Franco a déniché un groupe de femmes intéressées, intéressantes et accueillantes. Vous voulez faire de nouvelles connaissances?... ou revoir de bonnes amies et partager un repas ensemble, en compagnie de «quelques» autres dames? Téléphonez 250-5001 et Ghada vous donnera plus de détails.

Un bouquet de fleurs à Ghada et à la régionale de Calgary pour une initiative vraiment fameuse!

• Stage folklorique

Un vif succès

par DOMINIQUE ALLAIRE

ST-PAUL - C'est principalement au Centre culturel, du 31 janvier au 2 février qu'a eu lieu le stage de formation des Blés d'Or de St-Paul.

Environ 65 participants, 5 animatrices du Québec, du Manitoba et d'Edmonton, sont venues prêter main forte à l'équipe de Pauline Dubé, responsable de ce stage.

Les stages avaient lieu à Racette, l'École du Sommet et au Centre culturel. Les participants, âgés entre 13 et 70 ans ont pu giguer, danser, jouer du violon et faire de la claquette. Et cette année, avec Normand Legault, ils ont pu essayer de jouer des cuillères.

Selon les organisateurs, le stage a encore une fois connu un grand succès cette année. Ils ont pu s'en rendre compte par la participation exceptionnelle des stagiaires.

Les Blés d'Or nous réservent des surprises pour l'an prochain. Peut-être y aurait-il des «violoneux», des «chansonneux» et bien d'autres choses encore. Soyez des nôtres.

Association canadienne-française de l'Alberta

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le jeudi 27 février 1992

à 19 h 30 au Centre culturel de Bonnyville

ORDRE DU JOUR:

1. Mot de bienvenue du président
2. Prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 février 1991
5. Rapport du président
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Discussions sur les rapports des comités
9. Rapport du comité de nomination
10. Élections
11. Changements aux statuts et règlements
12. Invités spéciaux
13. Présentations spéciales
14. Autres
    a)
    b)
    c)
15. Ateliers: politique, gestion scolaire et socio-culturel
16. Levée de l'assemblée

Une dégustation de vins et fromages suivra la réunion

• Mort sur le Nil

Un mélange canadien-français et britannique

par CAROLE THIBEAULT

CALGARY- Si Agatha Christie avait été à Calgary les 6 et 9 février derniers, elle aurait grandement apprécié l'adaptation faite par la troupe des Avant-Cimes de **Mort sur le Nil**. Cette pièce, reconnue mondialement, est tirée du roman policier écrit par l'auteure britannique.

L'histoire, 13 passagers s'embarquant pour une croisière sur le Nil, est si bien racontée que les spectateurs sont tenus en haleine jusqu'à la toute fin. Un couple d'amoureux, une lady d'âge respectable prenant sa nièce pour un esclave, un homme d'affaire américain, un colonel, une femme jalouse, une femme de chambre, un duc communiste et un docteur allemand sont à la recherche de quelques jours de bon temps. Malheureusement, le secret que cache chacun de ces personnages amène un destin plutôt macabre pour certains d'entre eux. La brillante, riche et belle Kay Doyle, nouvellement mariée, meurt d'une balle dans la tête ainsi que Louise, sa femme de chambre. Toutefois le meurtrier reste introuvable...

Heureusement, Hercule Poirot, le célèbre détective, fait aussi partie du voyage. Tel qu'on le connaît, ses petites cellules grises remettent vite en place les éléments du meurtre et il trouve le coupable!



(Photo Carole Thibeault)

En embarquant sur le bateau de croisière, les voyageurs ne connaissent pas le destin funeste qui les attend.

Edmonde Aury et Marc Skarzynski, la metteure en scène et son assistant, sont parvenus à insérer un brin de comédie et même un nouveau personnage dans cette histoire abracadabrante sans pour autant diminuer l'intensité du suspense et du drame. Avec les comédiens, tous des amateurs, ils ont accompli un exploit.

Combien de temps et de travail faut-il donner pour réussir à monter, en un mois seulement, une pièce comprenant autant de personnages et dont les répliques ne sont pas toujours des plus simples?

Les comédiens ont habilement su marier le style canadien-français qui nous est particulier et le style britannique qui caractérise les romans d'Agatha Christie. Cependant , les fans du petit détective à la tête en forme d'oeuf auront peut-être eu du mal à le reconnaître. Où étaient ses manières pantouflardes? ce sens maniaque de l'ordre et de la propreté? ses phrases lancées à la volée sur la méthode, la logique et la faculté de ses cellules grises? cet homme si soigneux de sa personne et si satisfait de lui-même?

Malgré tout, **Mort sur le Nil** s'est avérée un succès. Une foule de 200 à 250 personnes a rempli la salle à chaque présentation. Par deux fois, les gens ont été invités à participer à un Casino Monte Carlo qui suivait les présentations du vendredi et du samedi, afin d'aider à la levée de fonds pour la Société de théâtre de Calgary. Mme Antoinette Hallett, directrice de la Société, révèle que, grâce à la participation des gens, plus de 400$ ont été ramassés. «Pour cette fois, la pièce finissait tard. Les gens étaient donc moins nombreux au Casino. Nous nous attendons à une plus grande participation la prochaine fois.»

• Jeunesse

Une excursion de ski à Grand Centre

par Sylvie Généreux

GRAND CENTRE- Le 12 janvier 1992, environ 32 Franco-Albertains se sont rassemblés pour une journée de ski à Kinosoo Ridge situé à Grand Centre. Les ANTI-COQUILLES de Bonnyville, les OVNI de St-Paul, LES FONCEURS de Plamondon, quelques membres du comité LES VOYAGEURS de Calgary ainsi que des représentants du bureau provincial de FJA étaient présents pour une belle journée divertissante de ski.

La température de - 10 °C et beaucoup de neige ont rendu la journée agréable. L'ambiance parmi les participants était très chaleureuse. Il était amusant d'observer les skieurs trébucher et tomber sur la côte.

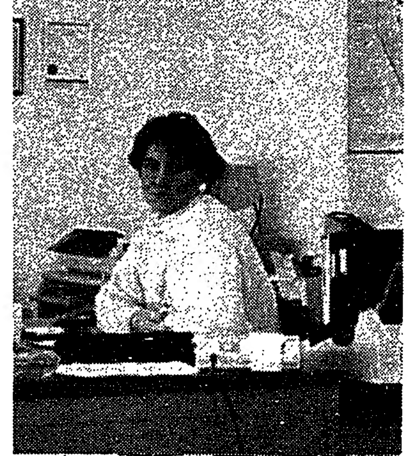
En fin de journée, le groupe a pris un moment de détente au Mac Donald de Grand Centre et par la suite tout le monde était réjoui de cette activité. De plus, c'était une occasion pour tous de se regrouper en français.

• Régionale Centralta

Un nouveau souffle de vie



Sophie Dupuis



Hélène Chauvin

LEGAL - Deux postes ont été remplis à l'ACFA régionale Centralta le 2 janvier dernier. Sophie Dupuis est la nouvelle agente de développement et Hélène Chauvin, commis de bureau.

Sophie Dupuis a obtenu un baccalauréat spécialisé en sociologie en décembre 1991 à l'Université d'Ottawa. Elle a poursuivi sa troisième année universitaire à l'Université Canadienne en France, située à Villefranche-sur-mer. De plus, elle détient un diplôme collégial (D.E.C.) en sciences humaines et droit du Collège de Rosemont à Montréal.

Ancienne étudiante de l'école secondaire J.H. Picard, elle s'était impliquée activement à Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA). Entre autres, elle a siégé aux réunions du Conseil administratif provincial de FJA et a pris part à l'établissement d'un groupe de jeunes à l'école J.H. Picard affilié avec FJA. Elle a été une des représentantes déléguées de FJA à la réunion annuelle de la FJCF à Ottawa ainsi que représentante de FJA aux assemblées du Maire Laurence Decore portant sur le multiculturalisme à Edmonton. Sophie Dupuis s'est intéressée à l'ACFA lorsqu'elle a obtenu le poste d'assistante coordonnatrice pour le 40e anniversaire de la Cabane à sucre lors de l'été 1988.

Comme agente de développement pour la régionale Centralta, Sophie est responsable de la programmation et du budget, de la supervision des bénévoles et des employés de la régionale ainsi que la préparation des demandes de subvention. Sophie s'engage à travailler dans les domaines de l'éducation, la jeunesse et la culture afin de promouvoir la vie en français dans la régionale. Elle a pour but de travailler avec et pour la communauté afin de rehausser le taux de participation, d'augmenter la visibilité de l'ACFA dans la régionale ainsi que d'entretenir des liens avec les membres actuels.

Hélène Chauvin, originaire de Legal, voit au secrétariat du bureau régional ainsi que pour l'Association des parents pour l'éducation française de Centralta (APEFC). Sa tâche principale est de voir à la tenue de livres et à la comptabilité pour la régionale. Mariée à Claude Chauvin, leurs deux filles étudient à l'École Citadelle.

• Activités culturelles et commerciales

L'Éventail et un Salon du livre à Calgary

par PIERRE BRAULT

CALGARY - Du 5 au 7 mars prochain, la communauté francophone de Calgary pourra, non seulement visiter l'Éventail, mais aussi un Salon du livre en français au même endroit.

En effet, grâce aux efforts conjugés de différents organismes francophones, la Régionale de l'ACFA de Calgary, l'organisation des Salons du livre de l'ACFA provinciale et la Librairie Le Carrefour, un Salon du livre «d'une envergure exceptionnelle» sera présenté au «Olympic Volunteers Center» situé au Stade McMahon, 1833 Crowchild Trail, N.O..

Selon, Madame Lyne Fournier, la coordonnatrice des Salons du livre de l'ACFA, «on y retrouvera une sélection de plus de 3 000 titres parmi les meilleurs éditeurs canadiens et européens».

De plus, on est allé encore plus loin et le co-auteur de «La guerre des tuques», M. Roger Cantin, sera sur place pour présenter son film «Simon les nuages».

Lors de la conférence de presse tenue mardi dernier, les organisatrices ont dit espérer que «la tenue simultanée de l'Éventail des services en français et du Salon du livre permettront à un nombre croissant de francophones d'avoir accès au produit culturel durable tout en s'informant des services en français disponibles dans la région».

Depuis la fermeture de la succursale de Calgary de la Librairie Le Carrefour, la communauté francophone a vu son choix de boutiques littéraires et de librairies diminué.

Ce sera donc l'occasion de faire le plein et de prendre connaissance des dernières nouveautés.

Ces deux événements culturels et commerciaux permettront donc à toute la famille de s'amuser ferme au cours de ces trois jours.

• Découverte du monde

AFS interculture Canada



MONTRÉAL - En 1992, 280 jeunes étudiants de partout dans le monde vont venir partager la vie d'une famille canadienne au cours de la prochaine année scolaire tandis que le même nombre d'étudiants canadiens vont vivre une aventure unique et enrichissante en poursuivant leurs études à l'étranger. Ces échanges sont rendus possibles grâce à AFS Interculture Canada, un organisme sans but lucratif qui vise à promouvoir la compréhension entre les peuples par la pratique des échanges interculturels. AFS Interculture Canada est devenu, au fil des ans, le meilleur et le plus important organisme bénévole d'échanges internationaux au pays.

Accueillez un étudiant étranger!

Les familles peuvent découvrir le monde sans avoir à quitter la chaleur de leur foyer. Rien de plus facile! AFS Interculture Canada offre la possibilité aux familles d'accueillir, pendant une année scolaire, un étudiant étranger âgé entre 15 et 18 ans. Les familles ne sont pas rémunérées, mais l'expérience qu'elles vivent est inestimable: elles passent une année inoubliable et élargissent leur perception du monde.

Étudiez à l'étranger!

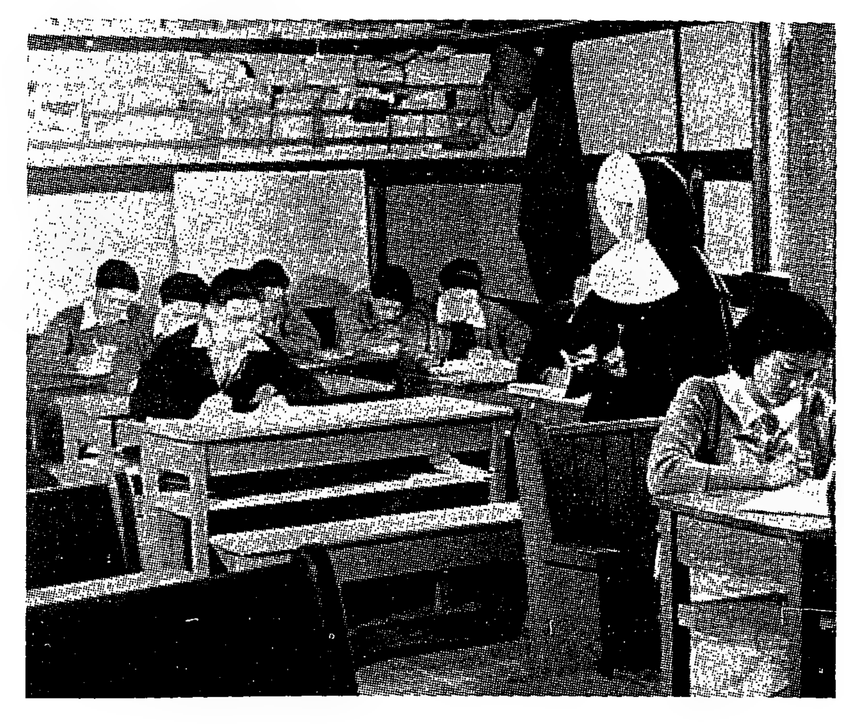
Les étudiants canadiens ont la chance de poursuivre leurs

...suite en page 11

• *Les SASV dans l'Ouest*

L'appel des minorités

Quand la guerre avec le Japon éclata avec le bombardement de Pearl Harbor en 1941, Slocan City, alors un centre de transport en Colombie canadienne, fut choisi par le gouvernement comme camp d'internement pour les Japonais vivant au Canada. À la demande de l'évêque de Nelson, les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge acceptèrent de venir, en 1943, pour être présentées à ces pauvres gens isolés et, jusqu'à la fermeture du camp, elles leur assurèrent l'enseignement profane et religieux. Après la guerre, les Japonais se dispersèrent soit au Japon ou dans les autres provinces du Canada et, en juillet 1946, les Soeurs quittèrent Slocan.



En 1972, Penticton, en Colombie-Britannique, fut la prochaine mission à ouvrir. Les Soeurs s'y établirent pour l'enseignement de la catéchèse dans les écoles mais surtout pour y assurer une coordination dans l'instruction religieuse des paroisses. Elles ont fait fructifier leurs talents dans divers secteurs: auprès des malades, dans les mouvements des jeunes, le catéchuménat, et la préparation des coordonnatrices des cours catéchistiques.

McLennan, situé au nord-ouest de l'Alberta, reçut aussi l'aide des Soeurs de l'Assomption. Elles ont oeuvré auprès des jeunes à l'école élémentaire, auprès des malades, à l'hôpital, chez les personnes âgées et, au niveau du diocèse, comme secrétaire de l'archevêque, Mgr Henri Légaré. De plus, les Soeurs ont su promouvoir un esprit de charité et d'entraide parmi les gens qu'elles côtoyaient.

En 1976, les Soeurs de l'Assomption furent, encore une fois, appelées auprès des minorités — cette fois à la mission de Chateh en Alberta, parmi les tribus indiennes des Esclaves et des Castors. Elles se dévouèrent auprès d'eux pendant trois ans dans les classes et dans l'enseignement religieux auprès des familles. Le plus grand obstacle à leur travail fut de ne pas pouvoir communiquer

...*suite en page 13*

AFS

...*suite de la page 10*

études à l'étranger pendant toute une année. Durant leur séjour, ils vivent dans une famille soigneusement sélectionnée et apprennent une mouvelle langue. Tous les étudiants, présentement âgés entre 15 et 18 ans, qui ont le goût de l'aventure et qui veulent acquérir de nouvelles connaissances sont invités à s'inscrire sans attendre. Il y a encore plusieurs places disponibles pour les départs d'été 1992.

Partez pour l'été

A compter de l'été, AFS Interculture Canada offre 3 programmes à l'intention des étudiants de 15 à 18 ans. Ces programmes, d'une durée de 6 à 8 semaines, permettent aux jeunes de vivre une expérience culturelle enrichissante tout en faisant l'apprentissage d'une nouvelle langue et en vivant dans une famille d'accueil. Ils ont le choix entre des programmes en République Dominicaine, en Thaïlande et en Nouvelle-Zélande.

Ces programmes sont passionnants! Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous immédiatement à AFS Interculture Canada, sans frais, en composant le 1-800-361-1879.

OFFRES D'EMPLOIS

• *SCHL*

180 000 mises en chantier en 1992

OTTAWA- Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le total national des mises en chantier devrait augmenter de 15 p. 100 cette année, pour atteindre 180 000, puis monter à 201 000 en 1993.

Après avoir reculé dans les derniers mois de 1991 pour terminer l'année à 156 197, les mises en chantier devraient progressivement inverser leur mouvement. Le secteur de l'habitation profitera non seulement de l'amélioration du climat économique et des faibles taux d'intérêt, mais aussi de l'introduction des prêts hypothécaires à 95 p. 100 pour les accédants à la propriété.

«À mesure que l'économie remontera la pente et que les consommateurs reprendront confiance, les marchés de l'habitation connaîtront un regain de vigueur, explique Gilles Proulx, économiste en chef au Centre d'analyse de marché de la SCHL. Un gros afflux d'immigrants internationaux durant la période visée devrait aussi stimuler la demande de logements.»

Ce sont les maisons individuelles qui connaîtront la plus forte reprise. Les mises en chantier augmenteront de 21 p. 100 cette année. Les taux d'innocupation des logements locatifs freineront la croissance de la construction de collectifs.

Points saillants provinciaux

Toutes les parties du pays devraient connaître des améliorations au cours des deux prochaines années, mais à des degrés divers.

On prévoit que, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve, les mises en chantier augmenteront de plus de 20 p. 100 cette année et progresseront encore en 1993.

Quant au Québec et à la Nouvelle-Écosse, les mises en chantier vont reculer cette année, mais remonter la pente en 1993.

Marché de la revente et prix des maisons

Après un bond de 20 p. 100 l'an dernier à cause d'une activité vigoureuse au printemps, les reventes devraient croître de 4 p. 100 cette année et de 6 p. 100 encore en 1993. Le marché de la revente profitera également de l'introduction du prêt hypothécaire à 95 p. 100.

Vu la faiblesse de l'inflation et la lenteur de la reprise, les prix ne devraient augmenter que modérément, à peine plus que le taux d'inflation.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 22 au 28 février 1992

Samedi

- 17h00 Albertville '92
- 18h00 La soirée du hockey : Pittsburg à Montréal
- 20h30 Le Téléjournal
- 20h51 Les nouvelles du sport
- 22h20 Albertville '92
- 23h30 Télé-sélection: Cocoon

Dimanche

- 17h00 La soirée du hockey : Québec à Montréal
- 19h30 Le Téléjournal
- 19h50 Congrès Parti Libéral
- 20h21 Les nouvelles du sport
- 20h38 Semaine Parlementaire
- 21h17 Ciné-club: Yeux noir
- 23h25 Mon premier amour

Lundi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détective
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Jamais deux sans toi
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Mont Royal
- 00h25 La politique fédérale
- 00h30 L'île

Mardi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détective
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Cormoran
- 22h00 Dallas
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Télé-relais
- 24h00 La révolution française

Mercredi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détective
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonge
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Scoop
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Miss Mouscou

Jeudi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détective
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h20 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les contes d'Avonlea
- 22h00 Metropolis
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Quartier sans issue Ep. 1

Vendredi

- 17h00 Super sans plomb
- 17h30 Super détective
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les grand films: Tequilla sunrise
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 00h00 Cinéma:

TV5 L'EUROTÉLÉ

★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 22 au 28 février 1992

Samedi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5: Spéciale Césars
- 18h00 Thalassa
- 19h00 La 17e nuit des Césars
- 21h30 Le divan
- 22h00 Journal télévisé Suisse
- 22h30 Thalassa
- 23h30 La 17e nuit des Césars
- 02h00 Radio France internationale

Dimanche

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h05 Faut pas rêver
- 21h00 Une soirée a Vienne au temps de Mozart
- 22h05 Journal télévisé Belge
- 22h35 7 sur 7
- 23h35 Caractères
- 00h45 Ramdam
- 01h10 Radio France internationale

Lundi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Direct
- 19h20 Pour venger pépère
- 20h40 Les francofolies de Montréal
- 21h10 Jours de guerre
- 22h10 Journal télévisé de FR3
- 22h40 Direct
- 00h00 Pour venger pépère
- 01h25 Radio France internationale

Mardi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Envoyé spécial
- 19h00 Tous à la une
- 20h50 Ciel, mon mardi!
- 22h55 Journal télévisé de FR3
- 23h25 Envoyé spécial
- 00h00 Radio France internationale

Mercredi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Autrement dit
- 20h00 Montagne
- 20h30 Santé à la une
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Autrement dit
- 00h30 Montagne
- 00h55 Radio France internationale

Jeudi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h30 La Reverdie
- 20h50 Cinérama
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Téléobjectif
- 00h00 La Reverdie
- 01h20 Radio France internationale

Vendredi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Au nom de la loi
- 19h00 Bouillons de culture
- 20h30 Les volets clos
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Au nom de la loi
- 23h30 Bouillon de culture
- 00h55 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

SASV

...suite de la page 11

avec les personnes qui comprenaient très peu ou pas du tout l'anglais.

Fort McMurray, cette ville minière du nord-est de l'Alberta, connut elle aussi le dévouement des Soeurs. C'est en 1978 qu'elles établissent une mission à cet endroit afin d'être présentes à une minorité francophone par l'enseignement à l'école d'immersion mais aussi pour la catéchèse dans les paroisses de la mission indienne de Fort McKay.

C'est ainsi qu'au cours des cent ans dans l'Ouest canadien les Soeurs de l'Assomption ont répondu généreusement aux appels des diverses minorités, surtout catholiques et françaises.

• 17 février 1992

La Journée du patrimoine du Canada

EDMONTON - La Journée du patrimoine, le troisième lundi de février, a pris une importance exceptionnelle cette année à la lumière du 125e anniversaire de la création du Canada. Ce jour est destiné à faire connaître le patrimoine national et à fournir aux Canadiens une occasion exceptionnelle de célébrer leur unité et leur diversité. C'est l'opportunité idéale pour eux de réfléchir sur leurs réalisations communes et sur les réalisations et les traditions que les générations précédentes leur ont léguées, ainsi que de regarder ensemble vers l'avenir.

Cette année neuf lauréats ont été sélectionnés parmi 34 nominés. Ils rejoignent ainsi les 52 personnes ou groupes honorés depuis 1978.

Le propriétaire de ranch, Omar J. Broughton, de High River et la Old Strathcona Foundation à Edmonton, ont reçu des prix du patrimoine du Service canadien des parcs, soulignant leur contribution exceptionnelle à la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada.

Omar Broughton est le fondateur de la Friends of the Bar U Ranch Association, qui a travaillé à faire reconnaître le ranch comme lieu historique national. De plus, le prix souligne son travail bénévole considérable au sein d'organismes locaux et provinciaux voués à la protection du patrimoine.

La Old Strathcona Foundation est reconnue pour la rue historique qu'elle a conçue et animée avec succès dans le vieux quartier Strathcona à Edmonton.

Les prix ont été décernés le 17 février, Jour du patrimoine, au cours d'une cérémonie nationale qui s'est déroulée à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Sept autres Canadiens ont aussi été honorés.

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

AG-Energy, L.P.;
Canadian Hydrocarbons Marketing Inc.;
Canadian-Montana Pipe Line Company;
CanWest Gas Supply Inc.;
Enserch Development Corporation,
pour le compte de Encogen Northwest, L.P.;
Esso Resources Canada Limited/Esso Resources Canada/
Transco Energy Marketing Company/CanStates Gas Marketing;
Husky Oil Operations Ltd.;
Kamine Natural Dam Cogen Co., Inc. agissant comme
associé directeur général de
Kamine/Besicorp Natural Dam L.P.;
Makowski Selkirk, Inc. pour le compte de
Selkirk Cogen Partners II, L.P. & ATCOR Ltd.;
Makowski Selkirk, Inc. pour le compte
de Selkirk Cogen Partners II, L.P. & Esso Resources Canada Limited;
Makowski Selkirk, Inc. pour le compte
de Selkirk Cogen Partners II, L.P. & PanCanadian Petroleum Limited;
New York State Electric & Gas Corporation;
Petro-Canada; et
TransCanada PipeLines Limited

DEMANDES DE LICENCES D'EXPORTATION DE GAZ NATUREL

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique au sujet des demandes de AG-Energy, L.P. («AG-Energy»), Canadian Hydrocarbons Marketing Inc. («CHMI»), Canadian-Montana Pipe Line Company («CMPL»), CanWest Gas Supply Inc. («CanWest»), Enserch Development Corporation, pour le compte de Encogen Northwest, L.P. («Enserch pour le compte d'Encogen»), Husky Oil Operations Ltd. («Husky»), Kamine Natural Dam Cogen Co., Inc. agissant comme associé directeur général de Kamine/Besicorp Natural Dam L.P. («Kamine»), Makowski Selkirk, Inc. pour le compte de Selkirk Cogen Partners II, L.P. & ATCOR Ltd. («Selkirk II & ATCOR»), Makowski Selkirk, Inc. pour le compte de Selkirk Cogen Partners II, L.P. & Esso Resources Canada Limited («Selkirk II & Esso Resources»), Makowski Selkirk Inc. pour le compte de Selkirk Cogen Partners II, L.P. & PanCanadian Petroleum Limited («Selkirk II & PanCanadian»), New York State Electric & Gas Corporation («NYSEG»), Petro-Canada, et TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») visant l'obtention de licences d'exportation de gaz naturel, conformément à l'article 117 de la **Loi sur l'Office national de l'énergie** («la Loi»). L'Office va également considérer une demande présentée par Esso Resources Canada Limited/Esso Resources Canada/Transco Energy Marketing Company/CanStates Gas Marketing («Esso/TEMCO/CSGM») en vertu de l'article 21.2 de la loi et l'alinéa 35(2) du **Règlement sur l'Office national de l'énergie - Partie VI** pour l'autorisation du transfert de la licence GL-136. Description des licences demandées :

Société	Durée	Quotidien		Durée		Point d'exportation
	années	10³m³	(mmcf)	10⁶m³	(Bcf)	
AG-Energy	15.2	467	(16)	2 535	(90)	Iroquois (Ont)
CHMI	10	274	(10)	1 000	(35)	Huntingdon (C.-B.)
CMPL	15	1 416	(50)	4 250	(150)	Aden (Alberta)
CanWest	12	2 606	(92)	11 415	(403)	Huntingdon (C.-B.)
Enserch	15	272	(10)	1 441	(51)	Huntingdon (C.-B.)
Husky	17.25	366	(13)	2 307	(82)	Huntingdon (C.-B.)
Kamine	15	340	(12)	1 767	(62)	Iroquois (Ont)
Selkirk II & ATCOR	15.4	479	(17)	2 712	(96)	Iroquois (Ont)
Selkirk II & Esso Resources	15.4	538	(19)	3 031	(107)	Iroquois (Ont)
Selkirk II & PanCanadian	15.4	538	(19)	3 031	(107)	Iroquois (Ont)
NYSEG	12	255	(9)	1 117	(40)	Napierville (Qué)
Petro-Canada	17.25	410	(14)	2 581	(91)	Huntingdon (C.-B.)
TransCanada	13.75	2 785	(98)	12 035	(425)	Emerson (Man)

La demande présentée par Esso/TEMCO/CSGM sollicite le transfert de la licence GL-136 ainsi que la cession et l'approbation des modifications liées aux contrats.

L'audience se tiendra à compter du mardi 21 avril 1992 à 13h00 dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie située au troisième étage du 311 - 6e avenue s.-o. à Calgary (Alberta).

Cette audience publique est convoquée pour obtenir les témoignages et points de vue des parties susceptibles d'être intéressées par les demandes en question. Aux fins de l'audience, l'Office utilisera la procédure de plainte établie dans ses **Motifs de décision relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel** (juillet 1987), qui permet aux consommateurs canadiens de gaz naturel de formuler leur opposition à un projet d'exportation s'ils estiment qu'ils ne peuvent obtenir des contrats de fournitures additionnelles aux mêmes conditions et au même prix que ceux proposés dans les demandes de licence d'exportation.

L'Office fera également, conformément au **Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement**, une étude des incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes.

Toute personne souhaitant intervenir à l'audience en question doit déposer une proposition d'intervention auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir un exemplaire aux requérants énumérés dans l'ordonnance d'audience AO-1-GH-1-92 qui est disponible auprès du secrétaire de l'Office.

Tous les requérants doivent fournir un exemplaire de leur demande à chacun des intervenants.

La date limite de réception des propositions d'interventions est le 21 février 1992. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste des intervenants peu après cette date.

Toute personne souhaitant donner son avis sur une quelconque ou plusieurs des demandes de licence en instance doit le faire par écrit, avec exemplaire au requérant concerné, auprès du secrétaire de l'Office au plus tard le 20 mars 1992.

La date limite de réception des lettres d'avis concernant l'étude faite par l'Office sur les incidences environnementales des propositions et de leurs répercussions sociales possibles est le 9 mars 1992.

Pour obtenir plus d'information sur les procédures régissant l'audience (Ordonnance d'audience AO-1-GH-1-92) ou sur les **Règles de pratiques et procédures de l'ONÉ** en matière d'audiences (documents disponibles dans les deux langues officielles), s'adresser par écrit au secrétaire de l'Office ou téléphoner au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office (403) 299-2720.

G.A. Laing
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 299-5503

À VOTRE SERVICE

À VOTRE SANTÉ

L'activité et les enfants

par GUY SCHERRER

Est-il nuisible pour le corps de faire de l'exercice durant l'enfance et l'adolescence? Il semblerait que non. Se serait même l'effet opposé qui se produirait. Les enfants ou adolescents pratiquant des sports ont tendance à acquérir de bonnes habitudes de vie et à les conserver (nombre d'heures de sommeil, tabagisme, alcool, soins du corps, alimentation...).

La pratique de l'activité physique durant la croissance favorise le développement du squelette en fournissant une ossature plus large. Par contre, il faut se méfier de l'entraînement en force musculaire (entraînement qui cherche à développer la force du muscle) elle peut provoquer un arrêt de la croissance en longueur des os. Ce type d'entraînement ne devrait pas débuter avant la fin de la puberté.

L'activité physique chez les enfants et les adolescents a le même effet de contrôle sur la formation de la graisse que chez l'adulte. Les enfants actifs sont généralement moins gras que leurs camarades sédentaires. L'activité physique peut jouer un rôle très important dans le contrôle du poids à la puberté, période de la vie qui favorise la production des tissus adipeux. Le pourcentage de graisse acquis à la puberté marque le corps pour le reste de la vie.

Du côté des habiletés motrices, entre 1 et 5 ans c'est le développement du mouvement de base: la marche, la course...

Entre 5 et 12 ans c'est la période du développement des nouveaux patrons moteurs (mouvements) et des techniques. Les expériences motrices acquises durant cette période deviennent rapidement des automatismes. Un enfant qui acquiert un grand nombre de patrons moteurs entre 5 et 12 ans aura une plus grande efficacité technique et une meilleure précision dans le mouvement à l'âge adulte.

Nos enfants bougent-ils suffisamment? Contrairement à ce que l'on croit, la plupart des enfants sont devenus trop sédentaires. Ils n'ont plus assez d'occasions d'être actifs. Une étude faite au États-Unis rapporte que l'obésité a progressé de 54% chez les enfants de 6 à 11 ans de 39% chez ceux de 12 à 17 ans, entre 1963 et 1980.

Attention, plus on tarde à acquérir des bonnes habitudes de vie plus le rattrapage est long et difficile.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Bourses aux artistes professionnels

Bourses «A» pour artistes
Destinées aux artistes dont la contribution à leur discipline est reconnue sur le plan national ou international depuis plusieurs années et qui sont toujours actifs.
Dates limites : 1er avril, 1er ou 15 octobre, selon les formes d'art.

Bourses «B» pour artistes
Destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base et sont reconnus comme professionnels.
Dates limites : 1er avril, 1er ou 15 octobre, 1er décembre, selon les formes d'art.
1er mai, projets spéciaux pour chanteurs et instrumentistes en musique classique (autrefois mi-carrière).
15 mai, 15 septembre, 15 janvier, arts visuels.

Bourses pour ouvrages de non-fiction
Destinées aux auteurs qui ont publié au moins un livre de non-fiction (biographie, étude, essai et critique). Les livres savants ne sont pas acceptés.
Dates limites : 15 mai, 15 novembre.

Pour obtenir la brochure **Subventions aux artistes**, s'adresser au
Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Cette brochure offre aussi des renseignements sur les bourses de courte durée et les bourses de voyage.



Conseil des Arts du Canada
The Canada Council

ARCHITECTURE • ARTS VISUELS
CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE
DANSE • INTERDISCIPLINARITÉ
MUSIQUE • PERFORMANCE
PHOTOGRAPHIE • THÉÂTRE
VIDÉO

Nomination CN Amérique du Nord



Cliff Carson

La nomination de Cliff Carson au poste de directeur général Marchés internationaux et d'outre-mer vient d'être annoncée par John Guppy, premier vice-président Marketing à CN Amérique du Nord.

M. Carson est responsable de la commercia-lisation des services de CN Amérique du Nord auprès de toutes les grandes compagnies maritimes internationales, ainsi que des transports intermodaux assurés par la Compagnie entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il veille également au bon fonctionnement des bureaux et agences du CN outre-mer.

M. Carson relève de Al Gillies, vice-président Intermodal, dont les bureaux sont situés à Mississauga (Ontario).

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Ballon-volant tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour inf. ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401. (J.A.)

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Assemblée annuelle de Francophonie jeunesse de l'Alberta. Tous les postes du bureau de direction provincial sont ouverts aux membres de l'association. Faire parvenir votre candidature avant minuit le 28 février 1992 à: 8925 - 82 Avenue, Edmonton, AB T6C 0Z2. Info: 469-1344 (28-2)



Vous désirez obtenir de l'information sur les programmes suivants: Objectif Découverte Bourses pour francophones; cours d'été de langues - bourses, et Programme des moniteurs de langues officielles, adressez-vous à FJA au 469-1344. (28-2)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Le groupe l'Estime de soi, pour le 3e âge, rencontres tous les jeudis, de 13h30 à 15h30, suite 300, 9119 - 82 Avenue. Info: 428-2625 (27-3)

FORT McMURRAY

Tous les mercredis de 15h30 à 16h30, venez nous voir pour «piquer» une bonne jasette en français. C'est un rendez-vous au bureau de l'ACFA et c'est gratuit. Appelez-nous au 791-7700. (J-A)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CALGARY

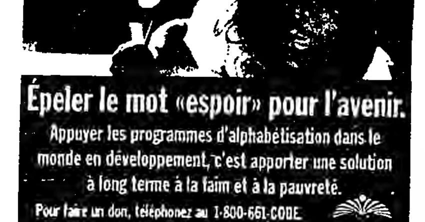
Maison à louer, 3 ch. à coucher, garage attenant. Disponible le 1er avril pour période de 3 à 5 ans. Prix du loyer à discuter. Seules les personnes sérieuses peuvent téléphoner au 236-4996. (7-2)

Mère demeurant dans le nord-ouest aimerait garder, chez elle, enfants âgés de 0 à 2 ans. Pour renseignements, appelez Lucie au 282-6341. (28-2)

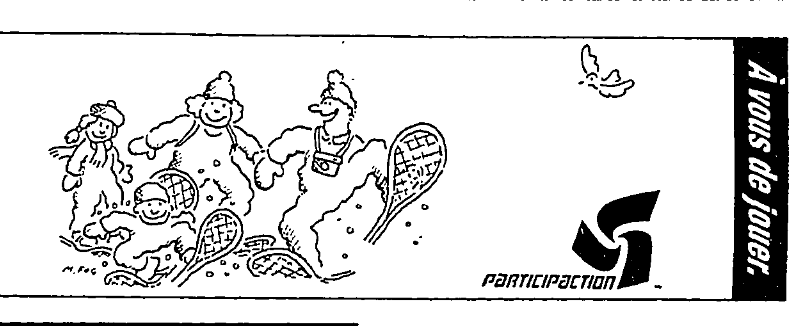
EDMONTON

Recherche gardienne d'enfants dynamique à temps partiel. Les heures peuvent être flexibles, west-end. Facile d'accès par autobus. Appelez après 16h au 444-3984 (6-3)

Traduction anglais/français / français/anglais. Textes spécialisés acceptés. Tuteur de français avec expérience chez moi ou district universitaire. Laissez message au 432-1432. (28-2)



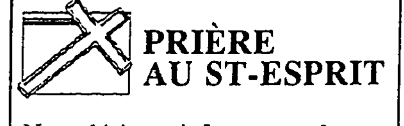




CRTC **Décision** **Canadä**

Décision 92 - 28. **Allarcom Pay Television Limited**, Edmonton (Alb.). APPROUVÉ - Licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise afin de distribuer, par satellite, un service de télévision à la carte à des télédistributeurs affiliés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Territoire du Yukon. La licence expira le 31 août 1997. "Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada", Partie I; au bureau du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306; Vancouver (604) 666-2111."

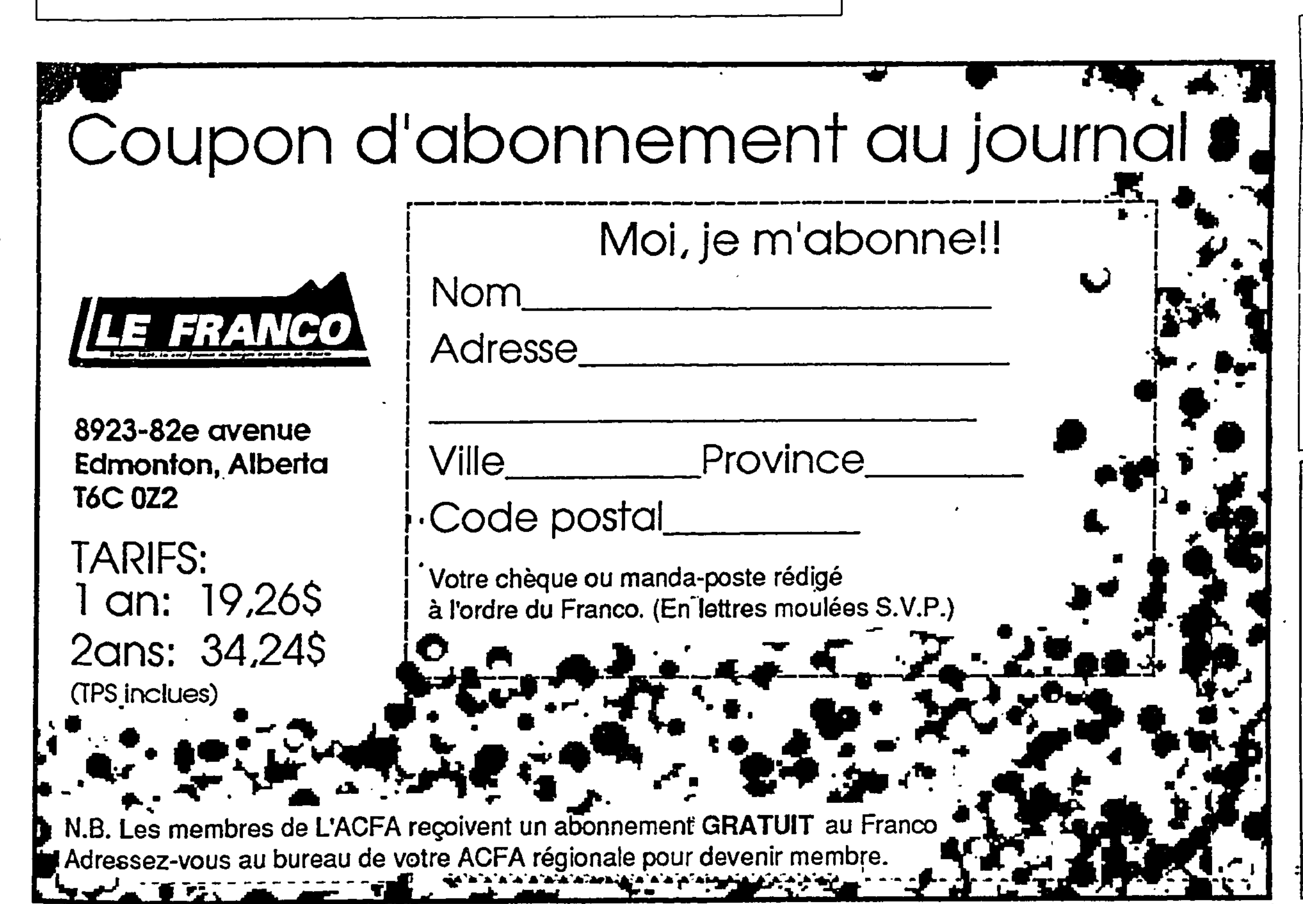
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



CARTES D'AFFAIRES

CANADIAN REAL ESTATE SERVICE — Spécialistes en immobilier résidentiel et commercial
466-6627 (EDMONTON)




MARCEL BLAIS — GILLES BONJEAN — PAUL BLAIS

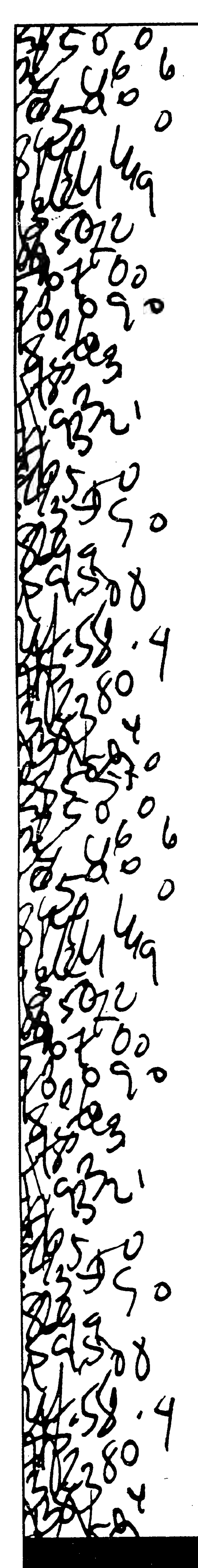


McCuaig DESROCHERS

avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
tél.:426-4660



« Ce n'est pas très loin... et c'est gratuit ! »

Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus? Nous ne sommes pas très loin. En effet, nous ouvrons un bureau temporaire dans votre quartier. Vous y trouverez non seulement un éventail complet de guides, de formules et de publications, mais aussi des gens désireux de vous aider. Alors, si vous avez un problème avec l'un ou l'autre de vos documents, apportez-le-nous. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Grande Prairie
Prairie Mall
les 20, 21, 23, 24,
25 et 26 mars 1992

Red Deer
Parkland Mall
du 16 mars au
20 mars 1992

Hinton
Hinton Mall
les 13, 14 et
15 avril 1992

Medicine Hat
Medicine Hat Mall
du 23 mars au
27 mars 1992

Fort McMurray
Peter Pond Mall
du 3 au 7 et
du 9 12 mars 1992

Peace River
Riverdrive Mall
les 18 et 19
mars 1992

Lethbridge
Centre Village Mall
du 30 mars au
3 avril 1992 et
du 6 avril au
10 avril 1992

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation

Canada

Le Chaînon

La Fédération des parents francophones de l'Alberta
Bulletin d'information vol.6 - #1 février 1992

POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE POUR NOS ENFANTS?

Pour la majorité d'entre nous, le choix s'est fait sans même que nous y pensions. Il est pour nous tout à fait normal d'envoyer nos enfants à l'école de langue française parce que nous sommes francophones. Par contre, pour ceux d'entre nous qui sont dans des couples mixtes, l'école de langue française a été fort probablement une décision consciente.

Une chose doit être comprise de tous, cependant. C'est que l'école de langue française doit faire beaucoup plus que d'enseigner à nos enfants à parler en français: ceci est le rôle de l'école d'immersion. Elle doit leur apprendre à aimer leur langue et leur culture pour mieux s'aimer eux-mêmes. Elle doit leur apprendre à être fiers d'être Franco-Albertains et Franco-Albertaines et de faire partie de la grande communauté francophone mondiale.

Tant pour nous parents que pour les enseignants, ce n'est pas facile de créer pour nos enfants un milieu qui développera la fierté d'être francophones. Nous vivons dans une société qui est immergée par la langue et la culture anglaise et américaine. Ceci demande donc une attitude très positive de la part de l'École et des parents à l'égard de la francophonie. Cela requiert des efforts quotidiens soutenus ainsi qu'une bonne collaboration parents-école.

L'enfant qui vient d'un foyer où seulement un des deux parents est francophone a aussi le droit d'être fier de son héritage francophone. Un effort supplémentaire tant de la part des parents que de la part de l'École sera nécessaire, mais le choix des parents en vaut la peine.

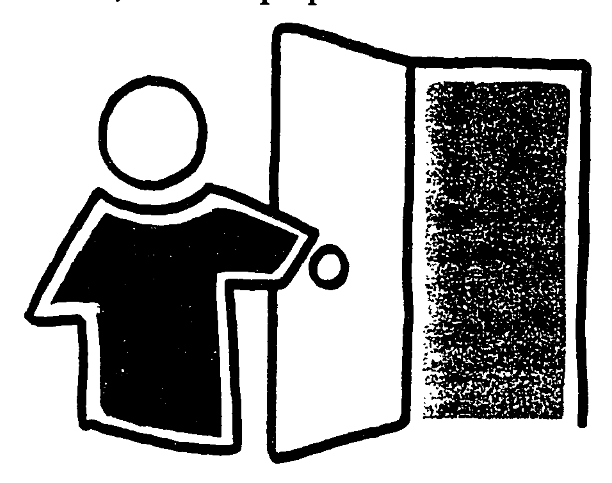
En choisissant l'école de langue française, nous nous engageons par le fait même, à travailler plus fort qu'un autre parent à l'éducation de notre enfant et à collaborer étroitement avec l'école.

Source: Vers un partenariat "Parents-École"
publié par la Fédération des associations de parents francophones de l'Ontario

Cette publication est possible grâce à l'appui financier du Secrétariat d'État du Canada

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION?

En tant que parents, nous n'avons pas souvent la chance de nous arrêter pour nous demander ce que c'est l'éducation. Pourtant, nous nous entendons tous pour dire que c'est important et que nous voulons pour nos enfants, la meilleure éducation possible. Alors une définition de l'éducation, inspirée des découvertes psychologiques les plus récentes, vous est proposée.



L'éducation, c'est le processus par lequel l'individu apprend:

- **à se découvrir, à se respecter, à s'aimer et à être fier d'être qui il est,**
- **à découvrir, à aimer et à respecter les autres,**
- **à avoir le goût de savoir et d'apprendre,**
- **à avoir le goût d'aller au bout de son potentiel et de se surpasser,**
- **à reconnaître son droit au bonheur,**
- **à se responsabiliser à l'égard de sa propre croissance et de sa propre vie,**
- **à s'outiller pour s'affirmer, croître et être heureux.**

Source: Vers un partenariat "Parents-École" publié par la Fédération des associations de parents francophones de l'Ontario

PRÉSCOLAIRE

Nous tenons à féliciter le CREF de Rivière-la-Paix et la Société Radio Canada pour le très bon reportage qui a passé à l'émission du Ce Soir le 29 janvier dernier. Le projet "Francophones aux couches" et "Jardinière ambulante" sont deux bons projets qui méritent d'être soulignés d'une façon très particulière. La Fédération est consciente des heures de bénévolat qu'un comité de parents doit investir pour accomplir des projets de cette envergure et nous vous encourageons à continuer le beau travail.

Suite à une très bonne réaction de la communauté, la direction de CHFA est fière d'annoncer la deuxième série des "Petites oreilles". Cette nouvelle série est en ondes de 9h15 à 9h30 depuis le 10 février dernier. N'oubliez pas que le guide pédagogique et la liste des thèmes qui seront abordés durant les 18 semaines à venir est présentement disponible au bureau de la FPFA.

Le projet du Centre de ressources préscolaires avance à grand pas, nous en sommes à la sélection du matériel et les commandes seront expédiées pour la mi-mars prochaine. Si vous avez des suggestions ou recommandations pour la sélection du matériel, prière de nous les communiquer.

Veuillez noter sur votre calendrier que l'ouverture officielle du Centre de ressources ainsi que le Colloque provincial du préscolaire de la Fédération sont planifiés conjointement pour le 16 au 18 octobre prochain.

> ...l'ouverture officielle du Centre de ressources ainsi que le Colloque provincial du préscolaire de la Fédération sont planifiés conjointement pour le 16 au 18 octobre

N'oubliez pas de réserver vos chambres d'hôtel et votre place au Colloque avant la fin du mois pour bénéficier des tarifs spéciaux. Le Colloque de cette année promet aux participants une fin de semaine d'information, d'échange et de divertissement. L'horaire du Colloque prévoit 3 sessions d'ateliers et 6 sujets différents. Nous espérons vous voir en grand nombre les 20 et 21 mars à ce 5ième Colloque provincial de la Fédération.

Denis Lefebvre
Agent de développement

NOTRE ÉCOLE EN FÊTE!!!

L'ouverture officielle de l'école Ste-Jeanne d'Arc d'Edmonton aura lieu le 26 février prochain. C'est avec anticipation que les membres de l'administration de l'école, les professeurs et leurs élèves et le Conseil des Parents travaillent en collaboration afin que la journée soit un succès mémorable. Diverses activités sont planifiées pour les enfants pendant la journée et en soirée, nous accueillerons les invités spéciaux et les parents pour assister aux cérémonies d'ouverture. Depuis le mois de septembre 1991, un esprit d'équipe règne dans cette charmante école afin que tout projet, quel qu'il soit, aboutisse à un succès.

NOTRE ÉCOLE, nous en sommes tous très fiers.

Johanne Choquette
Comité de l'ouverture



Le logo de l'école Ste-Jeanne-d'Arc

L'A.C.F.A DE CALGARY VOUS INVITE

Les 5, 6, et 7 mars prochains, l'A.C.F.A. de Calgary vous invite à leur Salon du Livre et à l'Éventail qui se dérouleront conjointement au Red and White Club du Centre Olympique des bénévoles (Stade McMahon).

Il y aura de tout pour tous les âges et tous les goûts et de plus un service de garderie sera offert gratuitement le samedi 7 mars.

Pour plus d'informations, communiquez avec le bureau de l'ACFA de Calgary.

NOUVELLES RÉGIONALES

FPFA:

La FPFA enverra huit représentants au Colloque annuel de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) à Montréal les 27-28-29 fév. et 1er mars. Ce sont, Yvan Beaubien et Marc Arnal d'Edmonton, Thérèse Cameron et Léo Boileau de Calgary, Dolorèse Nolette et Anita Belzile de Rivière-La-Paix et Dominique et Réal Doucet de Fort McMurray. Une journée entière sera consacrée à discuter des autres projets de Centre scolaire et communautaire à travers le pays.

RIVIÈRE-LA-PAIX:

À l'invitation du CREF, M. Walter Paszkowski, député de Smokey River et président du Groupe de travail sur la gestion scolaire (I991), a visité l'école Héritage en début février. Suite à cette rencontre, les membres du CREF ont jugé important de sensibiliser tous les membres du caucus conservateur en leur faisant parvenir une lettre sollicitant leur support à un éventuel (?) projet de loi sur la gestion scolaire, tant attendu des francophones de la province.

EDMONTON:

Après 8 ans comme directeur de l'École Maurice-Lavallée, M. Léo Turcotte est nommé directeur dans une autre école. La FPFA se joint à tous les autres pour remercier M. Turcotte de son dévouement et lui souhaiter bon succès dans ses nouvelles fonctions. C'est M. Léonard Rousseau, anciennement de J.H. Picard, qui prend la relève. Par ailleurs, M. Claude Ouimet, assistant directeur à Maurice-Lavallée, a été nommé directeur de la nouvelle école Père-Lacombe. M. Ouimet a beaucoup d'expérience, ayant participé à l'école Maurice-Lavallée depuis son ouverture en 1984.

CALGARY:

Des parents/membres du Comité de planification du Centre scolaire et communautaire ont accepté de présenter un atelier lors du Colloque de la FPFA en mars. Cette atelier leur permettra de faire le point sur le Centre et présenter les progrès du projet.

LETHBRIDGE:

C'est bientôt que le comité de l'école française à Lethbridge remettra ses recommandations aux commissions scolaires locales. On y discute présentement des budgets.

FORT McMURRAY:

La Société de parents pour l'éducation française à Fort McMurray présentera sous peu un mémoire à la Commission scolaire. On soulignera, entre autre, tous les progrès des trois dernières années, mais on y demandera aussi un engagement encore plus fort de la CS envers l'éducation française.

PLAMONDON:

Le comité de parents a remis une liste de 44 pré-inscriptions à la Commission scolaire. Une décision finale sur l'établissement de école aura lieu d'ici quelques mois.

RED DEER:

Les surintendants de la région de Red Deer ont clairement indiqué qu'ils appuieront un projet d'établissement d'école française parrainé par la Commission scolaire catholique de Red Deer. À date, près de 50

étudiants se sont pré-inscrits. On vise septembre 1993 pour l'ouverture de l'école.

ST-PAUL:

La Société de parents de St-Paul (SPEF) négocie présentement, avec la Commission scolaire, un projet d'agrandissement de l'école du Sommet. On parle d'établir une structure semi-permanente qui relierait l'École du Sommet avec le Centre culturel. Ce projet permettrait d'établir une salle d'ordinateur ainsi que des classes additionnelles pour le secondaire premier cycle. De plus, on parle de construire un gymnase en annexe sur le côté sud de l'école.

BONNYVILLE/MEDLEY:

Les négociations vont bon train en ce qui concerne le transfert de la gestion des écoles de Medley. Une entente est récemment intervenue entre la Base militaire et la Commission scolaire catholique du Lakeland (CSCL). Cette entente prévoit le transfert de deux des écoles de la Base, dont l'école Beaver, à la CSCL. On sait que l'actuelle école francophone Le Voyageur aménagera l'an prochain dans les locaux de Beaver pour devenir désormais, la 10e école distincte et homogène de la province de l'Alberta.

Bravo!

YvanBeaubien
Directeur général

SOMMET DES JEUNES 10-12 ANS: VEUX-TU REPRÉSENTER TA PROVINCE À MONTRÉAL?

La radio AM de Radio-Canada organise un sommet des 10-12 ans qui se tiendra à Montréal du 27 juin au 11 juillet 1992.

Le but de ce sommet: réunir pendant 15 jours, les meilleurs représentants des 10-12 ans des 15 régions du réseau radiophonique de Radio-Canada. Ces jeunes participeront à des rencontres et à des visites extraordinaires.

Leurs propos seront enregistrés et diffusés à la radio AM de Radio-Canada dans le cadre d'une série de 10 émissions d'une demi-heure chacune à la fin d'août 1992.

Pour être éligible, tu n'as qu'à répondre à la question suivante: Pourquoi devrait-on te choisir pour être le-la porte-parole des 10-12 ans de ta région?

Les jeunes seront en tout temps encadrés par une équipe compétente et dynamique.

Tous les 10-12 ans peuvent s'inscrire à la première étape, qui consiste en une épreuve écrite. En 225 mots (environ une page), les jeunes doivent répondre à la question suivante:

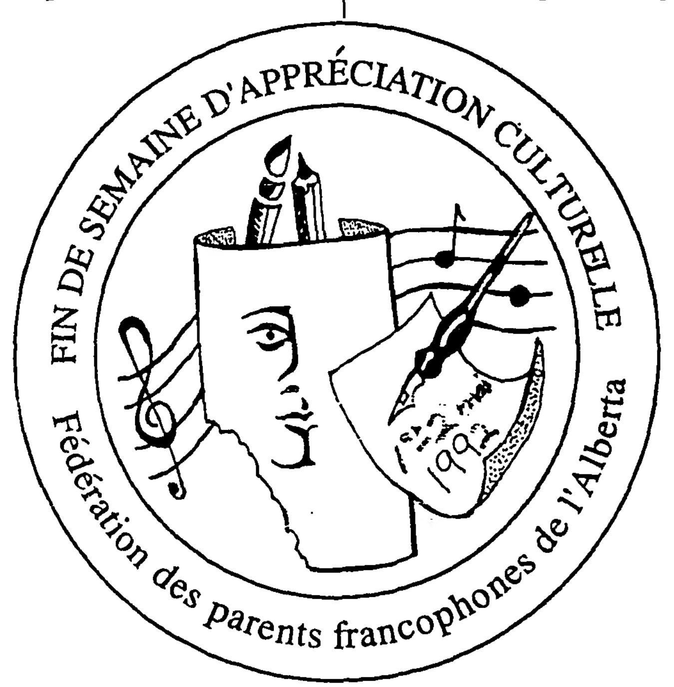
Pourquoi devrait-on te choisir pour être le porte-parole des 10-12 ans de ta région?

Pour de plus amples renseignements, vous n'avez qu'à communiquer avec moi.

Pierre Noël
Chef des communications
Société Radio-Canada
468-7858

A PROPOS DE...

Les préparatifs de la deuxième fin de semaine d'appréciation culturelle vont bon train. Du côté de la participation, il y a onze (11) écoles qui se sont pré-inscrites. C'est une augmentation de la participation de 57% par rapport à l'année précédente. En plus d'une participation accrue, il y aura de nouveaux ateliers pour divertir et renseigner les jeunes, tout au long de la journée du samedi. Quant au reste, ce sera sensiblement les mêmes choses que l'année dernière, les activités se dérouleront du vendredi soir au samedi soir à l'école Maurice-Lavallée.



Comme l'an passé, la F.P.F.A. devra faire appel à la générosité des francophones de la région d'Edmonton pour accueillir les élèves de l'extérieur. Ces derniers seront logés dans des familles d'accueils pour la durée de l'événement. Si vous êtes intéressé.e par l'idée d'accueillir, pour deux jours, deux jeunes ou plus, appelez la F.P.F.A. pour donner vos coordonnées.

Cet événement d'envergure provinciale se tiendra les 1er et 2 mai prochains. C'est une occasion extraordinaire qui est offerte aux élèves des écoles francophones pour pouvoir s'exprimer et s'amuser dans leur langue maternelle. Le succès de l'année dernière l'a bien démontré, alors ne manquez pas le bateau cette année!

Guy Scherrer
Coordonnateur

LA PLUS CORDIALE BIENVENUE

La Fédération se voit ravie d'accueillir au sein de son équipe, une nouvelle employée: il s'agit de Denise Lavallée. Denise a récemment terminé ses études universitaires et elle détient un baccalauréat en sciences sociales. Elle travaillera de pair avec Denis Lefebvre à titre d'agente de développement (temps partiel) pour le Centre de ressources préscolaires. Son dynamisme et sa bonne humeur sauront plaire, à notre future clientèle du centre.

Bienvenue Denise et bon succès dans ton travail.

Opinion

The Edmonton Journal

EDITORIALS

Time for Getty to act

Premier Don Getty could repair the national damage of his attack on bilingualism with one simple gesture. His government could obey the Supreme Court of Canada's ruling on francophone minority rights in education.

The province has hesitated, stalled and groped for excuses for almost two years. By now, Education Minister Jim Dinning has exhausted all pretexts for delay. If he doesn't act soon, he will confirm the country's suspicions about Alberta's total antagonism to linguistic rights in the Constitution. The province will diminish itself by abandoning a commitment it made freely long ago.

In 1981, Peter Lougheed gave Alberta's consent to the Charter of Rights and Freedoms, which includes a guarantee of minority language education where numbers warrant. Alberta's 65,000 francophones have spent 10 years trying to make that promise mean something. They've had to fight in the courts for rights that could have been confirmed quickly in amicable negotiations.

The court battles were successful, at least on paper. In March 1990, three Edmonton parents won a landmark Supreme Court decision obliging the province to allow francophones to control and manage their seven schools.

With something less than enthusiasm, the Alberta government appointed a task force to investigate the implications. The 10 appointed members came from a wide cross-section of the population: an MLA, a school trustee, a representative of the Alberta Teachers Association, a school superintendent, a member of a francophone organization, and so on. Two of the three committee members representing the public were anglophones from southern Alberta with no direct stake in the issue.

Last April, the Alberta committee recommended unanimously — and that unanimity deserves emphasis — that the province set up six regional francophone school boards to administer education for 3,000 francophone students.

The province hedged again. When Dinning finally stopped running away from reporters after Getty's controversial remarks on bilingualism, he pleaded for more time to consider the significance of the Supreme Court ruling. Asked if francophones might expect legislation in the spring, Dinning responded: "That will depend on the response we get from Albertans."

Strangely, it might also depend on the outcome of the constitutional negotiations.

In a brief to the Special Joint Committee hearings last month, leaders of Alberta's francophone community said they'd been told the province would have to wait to assess Quebec's position in the constitutional talks before deciding on the control of French schools in Alberta. If this is true, it betrays the province's disregard for meaningful national compromise.

Dinning's delay on the school question can't be viewed in isolation. The education minister belongs to the same government that supported Speaker David Carter to the hilt when he ordered former MLA Leo Piquette to apologize for speaking French in the legislature. This is the same government that passed Bill 60 in 1988 to repeal historic French language rights in the Alberta legislature. This is the government that waited 12 years to provide criminal trials in French after Ottawa amended the Criminal Code with these minorities in mind.

Is this enforced bilingualism, Mr. Getty? Or is it neglected responsibility?

Like Lougheed in 1981, the premier signed the Meech Lake accord in 1987 on the understanding that it committed the country to the principle of linguistic duality. Nobody forced him to put his signature to that document. One would think he understood the commitment he was making on Alberta's behalf, a pledge his government has neglected whenever possible.

The premier's shallow attack on bilingualism, together with the unnecessary delay on the school question, are proof that francophones in Alberta need stronger protection and promotion of their language rights than are provided in the Mulroney government's current proposals. Anglophones in Quebec deserve the same consideration. The wording could easily be strengthened.

Alberta's French-speaking minority asked a legitimate question in the brief to the parliamentary committee last month: "When are we finally going to hear the words: 'This is your home'?"

Getty and Dinning have the answer if only they would provide it.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE FACE À NOTRE MILIEU...5 ANS APRÈS. LE 5e COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

les 20 et 21 mars 1992 au Coast Terrace Inn
4440 Calgary Trail Nord (103 rue) Edmonton, Alberta

Programme prévu

VENDREDI LE 20 MARS:

19h00 Accueil et inscription
20h00 Ouverture officielle avec:
- M. Paul Charbonneau, directeur général de la Commission nationale des parents francophones
- M. Gérard Bissonnette, directeur du Language Services Branch à Alberta Education

21h00 Réception vin et fromage

SAMEDI LE 21 MARS:

8h30: Accueil et inscription
9h00: Ateliers
10h30: Ateliers
12h00: Dîner
13h30: Ateliers
15h30: Assemblée annuelle
18h00: Banquet et spectacle

FPFA

ATELIERS:(débutent à 9h00)

- Le fonctionnement de la FPFA et le plan triennal 1992-95
  Par Yvan Beaubien, directeur général de la FPFA
- La gestion scolaire dans les autres provinces du Canada
  Par Paul Charbonneau, directeur général de la CNPF
- Le point sur le Centre scolaire et communautaire de Calgary
  Par des représentants du Comité de planification du Centre scolaire de Calgary et Victor Godbout, directeur du Collège de Gravelbourg et premier directeur général du Centre scolaire et communautaire «Samuel de Champlain» de St-Jean au Nouveau-Brunswick.
- Les changements constitutionnels: vers des nouveaux cas de cours ou vers un nouveau partenariat?
  Par Ed Unger, professeur de sciences politiques à la Faculté St-Jean
- Les mariages mixtes
  Par Marguerite Leblanc des Services fransaskois d'éducation aux adultes qui présentera les résultats d'un colloque sur les mariages mixtes
- Les programmes d'adaptation scolaire, c'est aussi l'affaire de tous les parents
  Par Yolande Cadrin de Educad, et Suzanne Gareau-Kubicki, consultante en adaptation scolaire - Alberta Education

HÉBERGEMENT: Les participants sont responsables de leur hébergement. Pour réserver une chambre, communiquez avec le Coast Terrace Inn au 1-800-222-6405 en mentionnant que c'est pour le Colloque de la FPFA. Prix réduit ($63 pour chambre simple ou double) si réservé avant le 4 mars. $90 après cette date.

S.V.P. Veuillez retourner ce formulaire d'inscription avec votre chèque, le plus possible, à l'adresse suivante, FPFA, 8925-82ave, #205 - Edmonton, Alberta T6C 0Z2

INSCRIPTION: inclut vin et fromage, ateliers, dîner, banquet et service de garde

NOM:______________________________tél. maison__________

ADRESSE:___________________________travail__________

VILLE:______________________CODE POSTAL____________

assistez-vous en qualité de (cochez un seulement):

Observateur: ( )
Délégué(e) ( )__________________________
(nom du comité ou association)

45,00$ avant le 28 février 65,00$ après le 28 février

S.V.P. inclure un chèque payable à la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

J'INCLUS LES FRAIS D'INSCRIPTION ________
BILLETS ADDITIONNELS POUR LE BANQUET
(_______billet(s) x 25,00$) ________

TOTAL ________

SERVICES DE GARDERIE (Comité des finissants de la Faculté St-Jean)

Un service de garderie sera disponible et gratuit.

J'amènerai_____enfants, âges:_______,_______,_______,_______

vendredi soir	19h30 à 22h00	oui ( )	non ( )
samedi (jour)	8h00 à 17h00	oui ( )	non ( )
samedi soir	18h00 à 1h00	oui ( )	non ( )